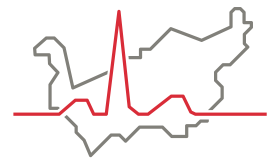


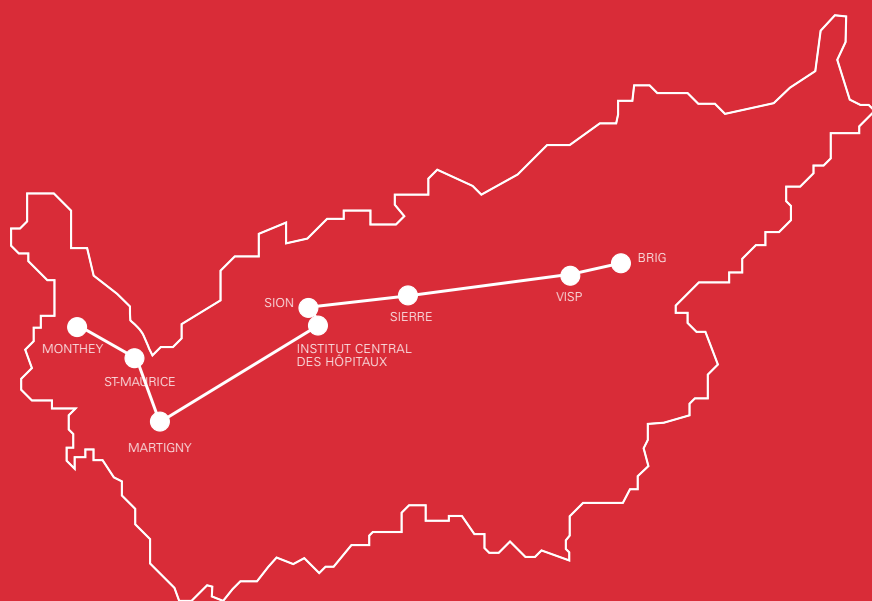
Hôpital du Valais



Hôpital du Valais
Spital Wallis

RAPPORT DE GESTION 2020





Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Raphaël Fiorina, Arnaud Pellissier, Joakim Faiss, Célia Clavien, Shutterstock.

Sion, mai 2021.

TABLE DES MATIÈRES

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2020 en bref
12	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2020
12	Construire sur des bases solides...
14	Projets stratégiques de construction
16	Activité
16	Activité aiguë (stationnaire)
18	Activité chronique (stationnaire)
20	Activité ambulatoire
21	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
24	Origine des patients
26	Comptes 2020
26	Vue d'ensemble
27	Bilan & chiffres clés
32	Compte de résultat
36	Annexe aux comptes annuels
36	Informations générales
37	Base des comptes consolidés
39	Principes de consolidation
39	Périmètre de consolidation
40	Méthode de consolidation
40	Principes d'évaluation
40	Actifs circulants
44	Actifs immobilisés
44	Capitaux étrangers
44	Fonds propres
45	Prévoyance professionnelle
45	Parties liées
47	Notes explicatives
71	Ressources humaines
77	Les personnes responsables

1 Institut
Central

7 sites
hospitaliers

Hôpital de Brigue

Hôpital de Viège

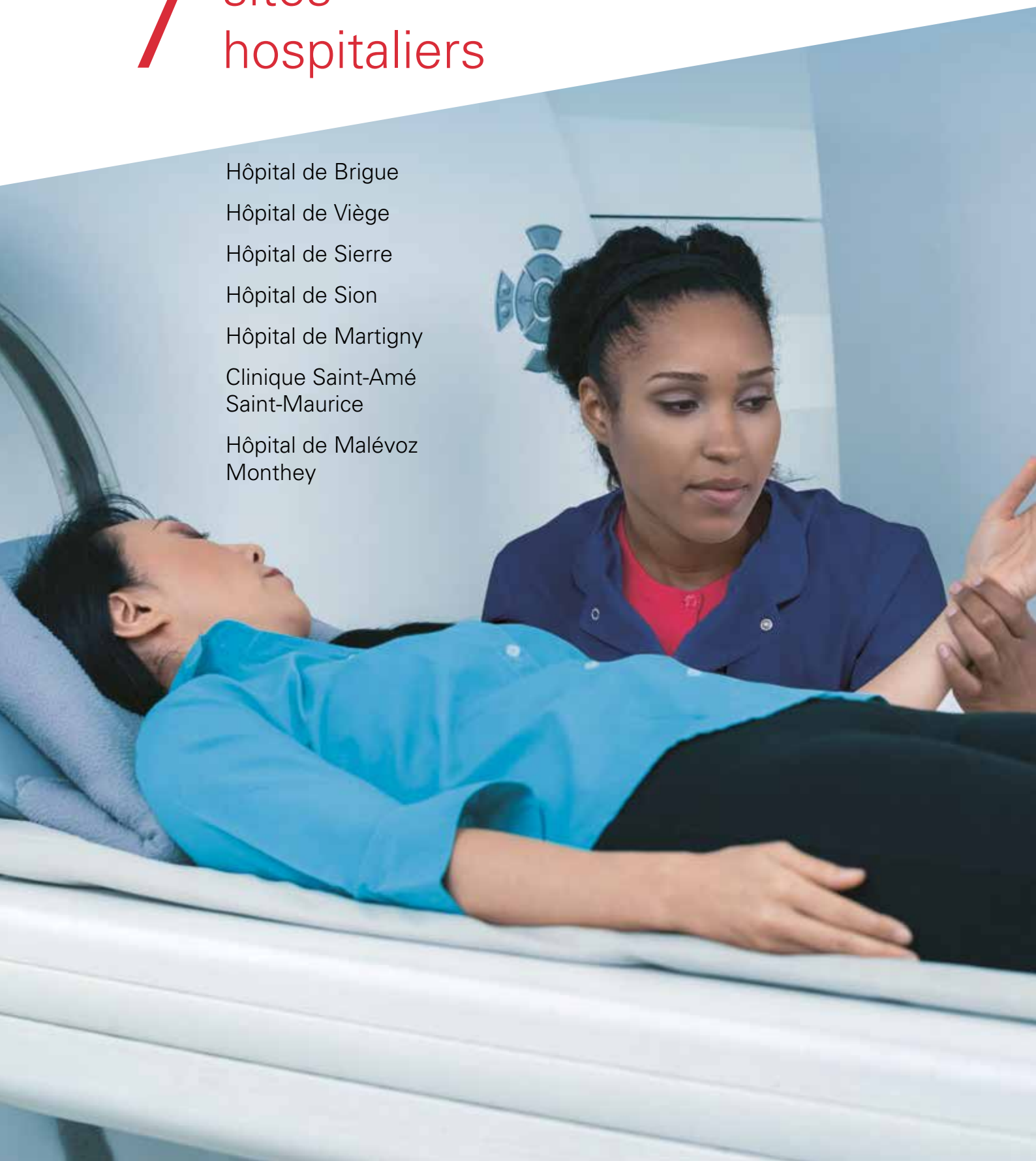
Hôpital de Sierre

Hôpital de Sion

Hôpital de Martigny

Clinique Saint-Amé
Saint-Maurice

Hôpital de Malévoz
Monthey



« À l'heure où nous écrivons ces lignes, chacun d'entre nous est touché de plein fouet, certains plus durement que d'autres, par l'épidémie de coronavirus. Notre quotidien est chamboulé, nos habitudes modifiées, le travail ralenti, plus compliqué, parfois impossible et on nous demande de garder nos distances avec des êtres chers. Dans le même temps, l'inquiétude grandit, les malades affluent vers l'hôpital où le personnel est plus occupé que jamais et ne ménage pas ses efforts malgré l'extraordinaire difficulté de la situation. »

Le paragraphe ci-dessus est tiré mot pour mot du Rapport de gestion 2019 de l'Hôpital du Valais. Qui se doutait alors qu'il pourrait illustrer quasi à l'identique les jours, semaines et mois qui allaient suivre ? Qui pouvait prédire ou prévoir que ces difficultés allaient s'étendre sur toute une année et même au-delà ?

Malgré tout, l'hôpital a « tenu le coup » durant cette année sans précédent, dans des conditions difficiles et sous une pression permanente. Cela n'a été possible qu'avec l'engagement sans faille de toutes les collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais. Par leurs sacrifices, leur sens des responsabilités et leur souplesse pour établir des collaborations inédites dans un climat incertain, ils ont permis à l'institution d'assurer en tout temps sa mission au service de la population valaisanne et nous leur exprimons ici notre admiration et notre vive gratitude.

La réponse exemplaire face aux défis de l'année 2020 souligne encore une fois l'importance de garantir les meilleures conditions de travail à chacun-e afin qu'il-elle puisse assumer en toute confiance sa mission cruciale pour le

bien de toute la population valaisanne. Au début de l'année 2020, cela s'est traduit par le renouvellement dans un climat constructif et pour trois ans de la Convention collective de travail avec les partenaires sociaux. Plus tard dans l'année, l'annonce de la mise en place programmée d'un nouveau système de rémunération, garant de davantage d'équité, témoigne également de la volonté de l'Hôpital du Valais d'offrir à ses collaboratrices et collaborateurs un cadre fidèle à ses valeurs cardinales que sont la relation de soin, la responsabilité, l'équité, l'esprit de collaboration et la durabilité.

Tout au long de l'exercice écoulé, cette confiance s'est également traduite par le bon climat de collaboration avec l'État, en particulier avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et son Service de la santé publique. L'Hôpital a ainsi pu travailler dans une relative sérénité, malgré les incertitudes médicales, sanitaires et sociales liées à la pandémie.

Cette sérénité, issue de la confiance mutuelle entre l'Hôpital, le personnel et l'environnement politique, s'est concrétisée par l'évolution, imperturbable, du chantier de l'extension de l'hôpital de Sion, dont la première pierre a pu être posée le 6 octobre 2020. Une première pierre en forme de perspective d'avenir pour une « année COVID » qui ne sera bientôt, espérons-le, plus qu'un lointain souvenir.

Prof. Dominique Arlettaz,
Président du Conseil d'administration
du 1^{er} septembre 2016 au 28 février 2021

Prof. Eric Bonvin,
Directeur général

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres



430

Un peu moins de 430 médecins assistants et chefs de clinique en formation.



38'800

séjours hospitaliers.



520'000

visites ambulatoires.



66'000

entrées aux urgences.



35.5

millions de francs de
cash flow opérationnel.



760

millions de francs de chiffre
d'affaires.



2'111

naissances.



80

Environ 80 conventions et
accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.



5'500

Parmi les principaux employeurs
du canton avec près de 5'500
collaboratrices et collaborateurs.

JANVIER

L'Hôpital du Valais publie une première note destinée au personnel pour l'informer au sujet du Coronavirus qui continue à se répandre en Chine. Fin janvier, aucun cas confirmé n'avait été constaté en Suisse, contrairement aux pays voisins. L'état se resserre en février, puis en mars avec des restrictions de visites et une réorganisation de l'Hôpital pour faire face à une pandémie qui marquera toute l'année 2020.

FÉVRIER

Vernissage et exposition du concours
« intervention artistique »

La direction des projets stratégiques de l'Hôpital du Valais, maître d'ouvrage de l'extension de l'hôpital de Sion, a présenté le lauréat du concours « intervention artistique » le 14 février 2020.

Le vernissage a réuni quelques personnalités, artistes et personnes impliquées, à l'hôpital de Sion. Lors de cette cérémonie, l'objet du concours et son déroulement ont été expliqués par le président du jury, Jean-Paul Felley, directeur de l'EDHEA, École de design et Haute école d'art du Valais. L'artiste lauréat, Eric Lanz, a ensuite présenté sa réflexion et dévoilé son projet intitulé « Le jardin retourné ». Les invités et intéressés ont pu découvrir les cinq projets retenus à l'issue du 1^{er} tour de sélection et échanger avec le lauréat.

MAI

Résultat positif pour les comptes 2019
de l'Hôpital du Valais

L'exercice 2019 de l'Hôpital du Valais a bouclé sur un solde positif de 1,8 million de francs après une importante dotation destinée aux investissements liés aux projets de construction des extensions des hôpitaux de Brigue et de Sion. L'Hôpital du Valais peut ainsi s'appuyer sur une situation financière saine pour réaliser ces « projets de génération » et relever les défis qui les accompagnent.

Un nouveau Centre du sommeil à l'hôpital de Sion

Le Service de pneumologie de l'Hôpital du Valais a inauguré son nouveau Centre du sommeil à l'hôpital de Sion le 4 mai 2020. Il remplace celui du Centre valaisan de pneumologie (CVP) et dispose des technologies d'investigations les plus récentes. Il offre de nouvelles prestations et prend en charge la totalité des pathologies rencontrées en médecine du sommeil.

Le déplacement du Centre du sommeil du CVP à l'hôpital de Sion a non seulement été l'occasion pour l'Hôpital du Valais de renouveler l'ensemble de son matériel d'analyse du sommeil, mais il permet également de renforcer la multidisciplinarité, qui est un aspect clé de la médecine du sommeil.

JUIN

Résultats de qualité des soins
et sécurité des patients

Comme chaque année l'Hôpital du Valais a publié ses résultats concernant la qualité des soins et la sécurité des patients. Tous les résultats sont présentés dans des rapports qui peuvent être consultés sur le site internet de l'Hôpital du Valais à l'adresse <https://www.hopitalvs.ch/rapports>.

En plus des indicateurs habituels, le rapport 2019 met en évidence certaines démarches qualité. La prise en compte des besoins des patients est illustrée par la démarche ResOnco. Cette dernière vise à adapter les soins oncologiques ambulatoires aux besoins spécifiques du patient, en coordonnant les actions des différents partenaires de manière plus efficiente et en diminuant les nuisances associées à ces soins.

Création artistique sur le parking couvert à Sion

L'engagement sans faille du personnel des institutions sanitaires dans le contexte de la pandémie du Coronavirus a ému tout un Canton. L'artiste Laurent Possa y a trouvé une inspiration qu'il souhaitait partager avec les collaborateurs de l'Hôpital du Valais, ainsi qu'avec les patients et les visiteurs. Après 3 semaines de création, son œuvre éphémère, intitulée « MERCI* MERCY » a orné la façade du parking couvert de Sion durant tout l'été.

« La peinture est réalisée en hommage, reconnaissance et remerciement à tout le personnel hospitalier », relevait alors le plasticien valaisan. « Le dévouement du personnel hospitalier n'a pas attendu la venue du Covid pour exister... Mais l'engagement exemplaire de ces hommes et de ces femmes a constitué une leçon d'humanité qui a réveillé les consciences et touché durablement les cœurs... »

AOÛT

L'hôpital de Viège accueille une salle de formation interdisciplinaire pour les opérations mini-invasives

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) dispose depuis l'été 2020 d'une salle de formation pour les opérations mini-invasives dans le domaine de la gynécologie, de la chirurgie générale et de la chirurgie viscérale. Cette infrastructure permet aux médecins en formation d'entraîner et de répéter les techniques et les mouvements pour la chirurgie laparoscopique, avec une contribution importante à la sécurité des patients. La nouvelle salle de formation du SZO à Viège est disponible pour la gynécologie ainsi que pour la chirurgie générale et viscérale.

SEPTEMBRE

« Label Bois Suisse » pour le parking couvert de l'hôpital de Sion

Une année après la mise en service du parking couvert du site de Sion, le « Label Bois suisse » a été remis à l'Hôpital du Valais. Il orne depuis la façade du parking, entièrement réalisée en mélèze de Nendaz, du Val d'Hérens, du Vallon de Réchy et fourni par un consortium de triage.

Créé par Lignum pour l'économie suisse du bois, le « Label Bois Suisse » se veut le garant de l'origine indigène du bois, d'une gestion durable des forêts, d'un suivi de la qualité tout au long de la chaîne de transformation, du maintien de places de travail régionales et de la réduction des distances de transport.

OCTOBRE

Extension de l'hôpital de Sion : pose de la première pierre

La première pierre symbolique du chantier de l'extension de l'hôpital de Sion a été posée le 6 octobre 2020, lors d'une cérémonie réunissant initiateurs, élus et partenaires du projet pour marquer cette importante étape pour l'avenir de la prise en charge des patients.

Les allocutions de Mme Esther Waeber-Kalbermatten, du Prof. Dominique Arlettaz, du Prof. Eric Bonvin et de M. Philippe Varone ont ponctué ce moment solennel. Plusieurs instruments chirurgicaux, médicaux et de soins ainsi que la presse du jour ont été déposés dans un réceptacle en béton décoré d'une plaque gravée du dessin stylisé du nouvel édifice. Les percussionnistes du Conservatoire cantonal ont remarquablement rythmé cette cérémonie.

NOVEMBRE

Opération Boule à Zéro : 500 bandes dessinées pour les enfants hospitalisés

Depuis 2015, l'Opération Boule à Zéro offre aux enfants et jeunes patients de l'Hôpital du Valais un moment de détente et d'évasion en distribuant des bandes dessinées de la série « Boule à Zéro ». Cette année, grâce au soutien du Groupe Mutuel, 500 bandes dessinées ont pu être offertes à l'institution. Nouveauté en 2020 : un premier tome en allemand donne également la possibilité aux jeunes germanophones d'en bénéficier.

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais sur la voie de « l'hôpital magnétique »

Le Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO) a une nouvelle fois répondu aux exigences élevées du programme de qualité des soins infirmiers de l'American Nurses Credentialing Center (ANCC). Il a obtenu avec succès la recertification du Pathway to Excellence® et franchit ainsi une nouvelle étape vers le statut d'un « hôpital magnétique », concept utilisé pour désigner une institution qui parvient à attirer du personnel qualifié et à le conserver tout en procurant des soins de qualité.

DÉCEMBRE

Un petit présent gastronomique régional livré à domicile

En raison de la pandémie de Covid-19, l'Hôpital du Valais s'est vu dans l'obligation d'annuler tous les soupers de fin d'année. Afin de remercier ses collaborateurs-trices pour leur implication et leur travail durant cette année difficile, un petit présent gastronomique régional à partager avec leurs proches leur a été livré à domicile. L'Hôpital du Valais a mandaté le Château de Villa pour composer un coffret gourmand, avec l'intention de faire découvrir des produits régionaux en croisant les origines des fournisseurs de tout le canton. Tout particulièrement pour les vins, les salaisons et le pain de seigle AOP, les collaborateurs-trices du Valais germanophone ont découvert des produits majoritairement issus du Valais romand alors que ceux-celles du Valais francophone ont pu déguster des produits essentiellement confectionnés par des artisans haut-valaisans.

575

employé·e·s dans les domaines
médico-techniques.



Construire sur des bases solides...

« Construire sur des bases solides... », c'est avec ces mots que nous avons entamé notre commentaire sur la situation financière dans le précédent rapport de gestion.

La crise du coronavirus a démontré sans ambiguïté la fragilité du financement de notre système de santé. La décision du Conseil fédéral d'arrêter les procédures électives non urgentes du 16 mars au 26 avril 2020 a entraîné un effondrement drastique de ces activités et occasionné des pertes de revenus importantes.

Alors que certains services de l'Hôpital étaient soumis à une charge massive de travail, d'autres ont dû être complètement fermés, une situation paradoxale probablement sans précédent. Les ressources disponibles ont immédiatement été transférées en interne lorsque c'était possible, mais ces restrictions d'activité ont également entraîné de nombreux temps morts. Les ressources de l'Hôpital sont rigoureusement planifiées et adaptées aux fluctuations saisonnières, mais un effectif fixe reste nécessaire pour en garantir le bon fonctionnement. Il était donc naturellement impossible de les réduire dans un délai aussi court et il est immédiatement apparu que ces réductions d'activité ne pouvaient en aucun cas être entièrement compensées, même si certains acteurs du secteur de la santé l'interprétaient différemment.

La crise a également suscité des craintes et des incertitudes au sein du personnel. Alors que certains atteignaient leur point de rupture, d'autres se sont soudainement sentis « vides » et impuissants face à la « disparition » temporaire des habituels soins aux patients. Des collaboratrices et collaborateurs qui auraient été heureux d'aider leurs collègues au chevet des patients ont soudain dû être mis en attente.

L'installation d'infrastructures supplémentaires et l'adaptation des existantes ont entraîné des coûts additionnels importants. En outre, du personnel supplémentaire a dû être planifié pour les services spécialisés dont la charge de travail était exceptionnellement élevée. Afin de contenir la propagation du virus, une augmentation massive du matériel de protection s'est également avérée nécessaire. Comme lors des exercices précédents, les coûts ordinaires sont toutefois restés sous contrôle, les efforts des années passées portant ici leurs fruits.

Si l'on peut relever un effet « positif » de cette crise, il s'agit de la « contrainte » de recourir à des solutions techniques déjà présentes, telles que les moyens de communication virtuels et les processus numérisés. Grâce aux investissements réalisés, l'Hôpital du Valais a pu mettre rapidement en œuvre des défis tels que le télétravail. L'utilisation aussi intensive et sur une longue durée de ces solutions a cependant montré clairement leurs limites. La technologie ne peut remplacer totalement une communication directe plus complète. Cela n'empêche pas que nous devions

nous atteler de manière plus intensive à relever les défis de la numérisation, notamment dans la relation avec nos patients.

Nous devrions toutefois tirer d'autres leçons de cette pandémie. Il est impératif de garantir des services de base solides à la population. Les ressources financières nécessaires doivent être assurées à long terme afin de pouvoir disposer des infrastructures et des ressources nécessaires. Les hôpitaux publics ont un rôle clé à jouer dans ce domaine, comme nous avons pu clairement le voir ces derniers mois. Ces dernières années, ces hôpitaux publics, précisément, ont toutefois été soumis à une pression très importante pour réaliser des économies, ce qui était compréhensible dans une certaine mesure. Mais certaines limites ont aujourd'hui été atteintes. Les discussions en cours sur l'adaptation des modèles de rémunération des prestataires permettront de voir la réalité ou non de cette nécessaire remise en question.

Assurer le financement à long terme des infrastructures modernes est d'une importance capitale pour l'Hôpital du Valais. Comme mentionné plus haut, la crise a clairement montré la fragilité du système actuel de financement. Les coûts supplémentaires, mais aussi et surtout la perte de revenus, ont entraîné une perte massive pour l'année 2020 par rapport à un exercice financier ordinaire. L'absence d'options de planification financière due à l'imprévisibilité de cette pandémie a aussi temporairement conduit à l'incertitude. Grâce au soutien conséquent et généreux des

autorités politiques cantonales, les moyens manquants ont pu être compensés. Nous voudrions profiter de cette occasion pour remercier les instances qui ont permis ce soutien, qui sera certainement à nouveau nécessaire pour l'année en cours.

Dans une crise de cette importance, une prise en charge sûre et de qualité de la population est primordiale. Des ressources suffisantes et une infrastructure moderne sont d'une importance capitale pour y parvenir. Seul un financement solide, fiable et suffisant à long terme du système de santé publique peut le garantir.

Projets stratégiques de construction

En 2020, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- suivi de la demande d'autorisation de construire du projet du site de Brigue auprès de la Commission cantonale des constructions (CCC);
- réponses aux oppositions à la demande d'autorisation de construire du projet du site de Brigue;
- fin des travaux du parking du site de Sion et mise en service du parking extérieur P08;
- sur le site de Sion, construction de locaux provisoires pour l'administration du CHVR rendue nécessaire par la démolition de l'ancien bâtiment du personnel;
- début des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.



Vue du projet d'extension de l'hôpital de Brigue.



Chantier de l'extension de l'hôpital de Sion

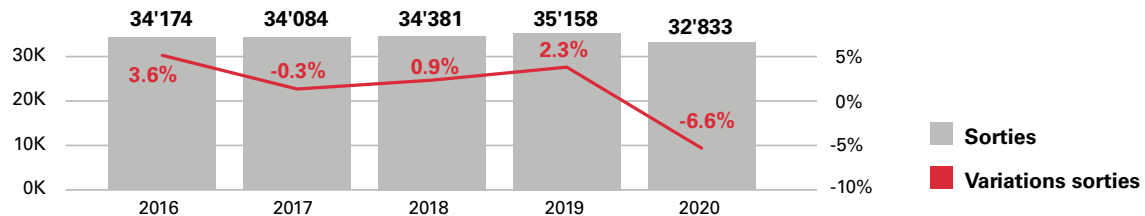
Activité aiguë (stationnaire) ¹

	SZO				CHVR				HVS			
	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	23'933	25'498	-1'565	-6.1%	75'459	78'344	-2'885	-3.7%	99'392	103'842	-4'450	-4.3%
Sorties	3'287	3'438	-151	-4.4%	9'865	9'996	-131	-1.3%	13'152	13'434	-282	-2.1%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7.30	7.36	-0.06	-0.8%	7.58	7.95	-0.37	-4.7%	7.51	7.80	-0.29	-3.7%
Chirurgie												
Journées	21'851	25'918	-4'067	-15.7%	39'995	47'911	-7'916	-16.5%	61'846	73'829	-11'983	-16.2%
Sorties	4'809	5'372	-563	-10.5%	6'808	7'596	-788	-10.4%	11'617	12'968	-1'351	-10.4%
DMS	4.59	4.81	-0.22	-4.5%	5.92	6.32	-0.40	-6.4%	5.37	5.69	-0.33	-5.7%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	3'627	4'121	-494	-12.0%	8'551	10'274	-1'723	-16.8%	12'178	14'395	-2'217	-15.4%
Sorties	1'079	1'061	18	1.7%	2'370	2'633	-263	-10.0%	3'449	3'694	-245	-6.6%
DMS	3.39	3.87	-0.48	-12.5%	3.60	3.93	-0.33	-8.3%	3.53	3.91	-0.38	-9.6%
Pédiatrie												
Journées	3'881	4'645	-764	-16.4%	9'077	10'529	-1'452	-13.8%	12'958	15'174	-2'216	-14.6%
Sorties	1'378	1'623	-245	-15.1%	2'667	2'904	-237	-8.2%	4'045	4'527	-482	-10.6%
DMS	2.82	2.83	0.00	-0.2%	3.40	3.63	-0.23	-6.3%	3.20	3.34	-0.14	-4.1%
Soins palliatifs												
Journées	5'969	6'175	-206	-3.3%	3'052	2'977	75	2.5%	9'021	9'152	-131	-1.4%
Sorties	418	384	34	8.9%	152	151	1	0.7%	570	535	35	6.5%
DMS	14.54	15.87	-1.33	-8.4%	21.01	20.21	0.79	3.9%	16.26	17.10	-0.83	-4.9%
Total												
Journées	59'261	66'357	-7'096	-10.7%	136'134	150'035	-13'901	-9.3%	195'395	216'392	-20'997	-9.7%
Sorties	10'971	11'878	-907	-7.6%	21'862	23'280	-1'418	-6.1%	32'833	35'158	-2'325	-6.6%
DMS	5.44	5.55	-0.11	-1.9%	6.21	6.50	-0.29	-4.5%	5.96	6.18	-0.23	-3.7%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1^{er} janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

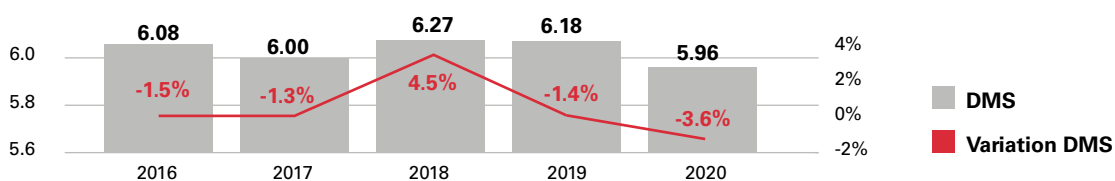
Activité somatique aiguë 2016-2020



Par rapport à l'année précédente, 2020 subit une forte baisse au niveau de l'activité somatique aiguë. En raison du COVID-19, l'activité élective ayant été suspendue,

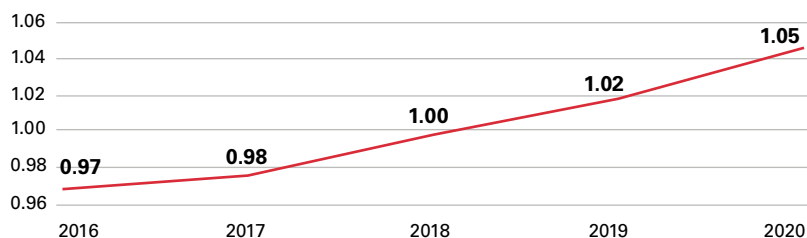
toutes les disciplines, principalement la chirurgie, diminuent fortement durant cette période.

Durée moyenne de séjour 2016-2020 - Activité somatique aiguë



La durée moyenne de séjour (DMS) fluctue autour de 6 jours. En 2020, une légère baisse est constatée notamment au niveau des soins palliatifs.

Evolution du CMI 2016-2020



La hausse du CMI (case-mix index)² entre 2017 et 2018 s'explique en partie par le transfert du chronique vers l'aigu des soins palliatifs. En 2019, l'augmentation du CMI provient essentiellement de la chirurgie générale et de la

médecine. Enfin en 2020, les cas de COVID-19, qui ont eu un passage aux soins intensifs et/ou continus, font considérablement croître le CMI.

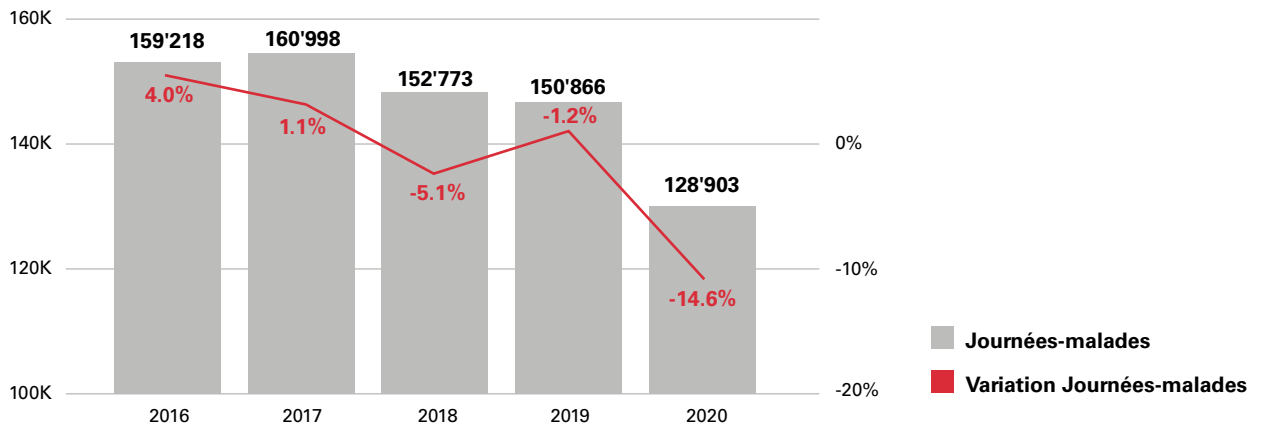
² Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)³

	SZO				CHVR				HVS			
	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	10'125	9'542	583	6.1%	44'089	48'601	-4'512	-9.3%	54'214	58'143	-3'929	-6.8%
Sorties	452	447	5	1.1%	2'511	2'475	36	1.5%	2'963	2'922	41	1.4%
Durée moyenne de séjour (DMS)	22.34	21.08	1.26	6.0%	17.72	19.30	-1.59	-8.2%	18.42	19.58	-1.15	-5.9%
Psychiatrie												
Journées	12'916	13'997	-1'081	-7.7%	41'033	51'080	-10'047	-19.7%	53'949	65'077	-11'128	-17.1%
Sorties	506	467	39	8.4%	1'521	1'568	-47	-3.0%	2'027	2'035	-8	-0.4%
DMS	26.59	30.13	-3.55	-11.8%	27.80	32.36	-4.56	-14.1%	27.50	31.85	-4.35	-13.7%
Réadaptation												
Journées	5'753	6'286	-533	-8.5%	7'474	9'725	-2'251	-23.1%	13'227	16'011	-2'784	-17.4%
Sorties	214	233	-19	-8.2%	427	589	-162	-27.5%	641	822	-181	-22.0%
DMS	27.14	27.18	-0.05	-0.2%	17.70	16.50	1.20	7.3%	20.85	19.53	1.32	6.8%
Lits d'attente												
Journées	411	361	50	13.9%	7'102	11'274	-4'172	-37.0%	7'513	11'635	-4'122	-35.4%
Sorties	33	26	7	26.9%	274	310	-36	-11.6%	307	336	-29	-8.6%
DMS	14.03	11.88	2.15	18.1%	30.20	33.38	-3.17	-9.5%	28.47	31.71	-3.25	-10.2%
Total												
Journées	29'205	30'186	-981	-3.2%	99'698	120'680	-20'982	-17.4%	128'903	150'866	-21'963	-14.6%
Sorties	1'205	1'173	32	2.7%	4'733	4'942	-209	-4.2%	5'938	6'115	-177	-2.9%
DMS	24.75	25.69	-0.95	-3.7%	21.68	24.00	-2.32	-9.6%	22.30	24.32	-2.02	-8.3%

³ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

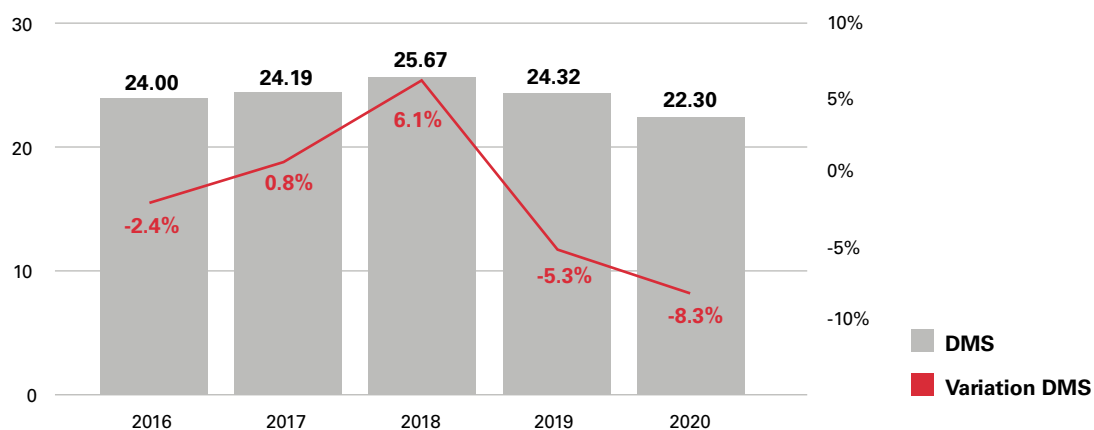
Activité chronique 2016-2020



D'un point de vue général, le nombre de journées-malades demeure stable depuis quelques années avec une légère tendance à la baisse. Mais pour 2020, la diminution

s'explique également par la pandémie de COVID-19. Le nombre de journées en réadaptation et en psychiatrie a chuté de manière considérable.

Durée moyenne de séjour 2016-2020 - Activité chronique

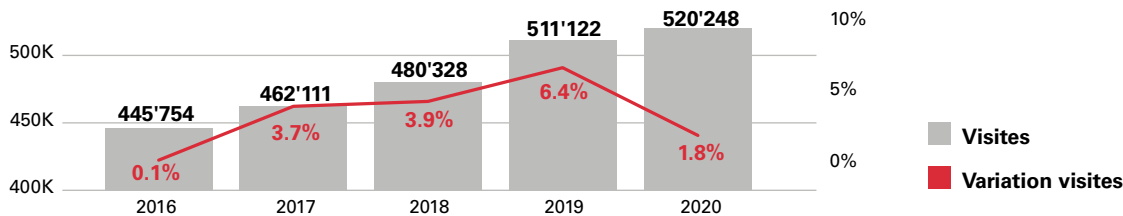


La durée moyenne de séjour diminue en 2020 par rapport à l'année précédente essentiellement au niveau de la réadaptation polyvalente gériatrique et de la psychiatrie.

Activité ambulatoire⁴

	SZO				CHVR				HVS			
	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %	2020	2019	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	54'786	43'920	10'866	24.7%	162'344	140'804	21'540	15.3%	217'130	184'724	32'406	17.5%
Chirurgie	25'828	28'271	-2'443	-8.6%	71'201	80'025	-8'824	11.0%	97'029	108'296	-11'267	-10.4%
Gynécologie-Obstétrique	7'606	7'607	-1	0.0%	15'272	17'377	-2'105	-12.1%	22'878	24'984	-2'106	-8.4%
Pédiatrie	4'322	4'784	-462	-9.7%	19'872	23'575	-3'703	-15.7%	24'194	28'359	-4'165	-14.7%
Autres	15'820	17'988	-2'168	-12.1%	31'081	40'004	-8'923	-22.3%	46'901	57'992	-11'091	-19.1%
Total	108'362	102'570	5'792	5.6%	299'770	301'785	-2'015	-0.7%	408'132	404'355	3'777	0.9%
Non somatique aigu												
Psychiatrie	31'038	30'855	183	0.6%	77'234	71'337	5'897	8.3%	108'272	102'192	6'080	5.9%
Réadaptation	865	854	11	1.3%	1'653	2'621	-968	-36.9%	2'518	3'475	-957	-27.5%
Autres					1'326	1'100	226	20.5%	1'326	1'100	226	20.5%
Total	31'903	31'709	194	0.6%	80'213	75'058	5'155	6.9%	112'116	106'767	5'349	5.0%
Total	140'265	134'279	5'986	4.5%	379'983	376'843	3'140	0.8%	520'248	511'122	9'126	1.8%

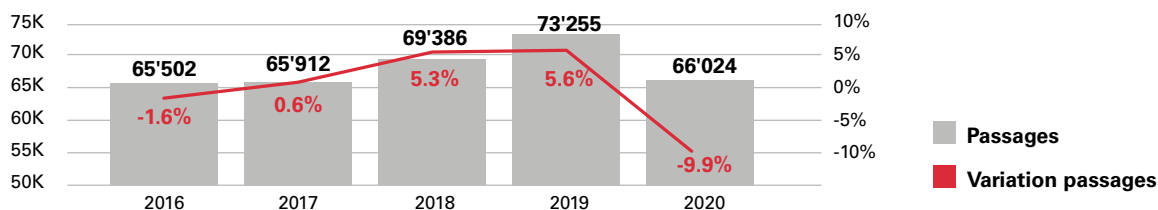
Evolution du nombre de visites ambulatoires 2016-2020



Le nombre de visites ambulatoires augmente d'année en année. En 2020, la hausse est moins conséquente que l'année précédente. La médecine ainsi que la psychiatrie ont augmenté de manière considérable. Tandis que

la chirurgie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, les autres disciplines somatiques aiguës (comme la physiothérapie ou encore l'ergothérapie) et la réadaptation ont diminué, aussi en lien avec le Covid-19.

Evolution du nombre de passages aux urgences 2016-2020



Dans les passages aux urgences 2020, l'activité des points médicaux avancés (PMA), mis en place pour les patients

Covid-19 ambulatoires, n'est pas comprise.

⁴ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires.**

Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

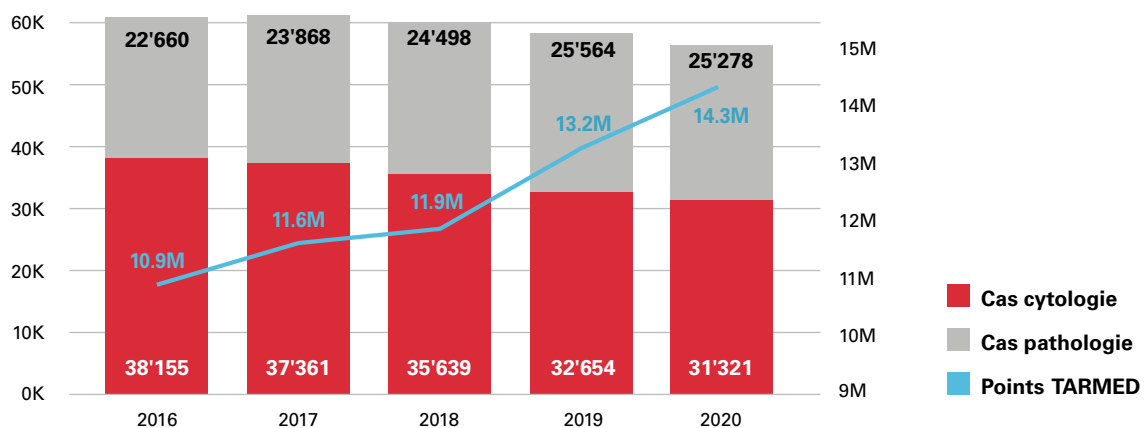
Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
	2020	2019	2020	2019
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	12'368'142	11'015'780	1'224'464	1'135'243
Génétique	968'551	845'355	4'332	4'162
Hématologie	3'728'255	3'634'719	263'407	263'234
Immuno-allergologie	1'126'228	1'257'364	86'791	96'896
Microbiologie	19'406'268	12'303'371	385'542	193'695
Toxicologie forensique	276'880	315'500	619	756
Taxes + centralisation	6'874'780	6'626'792	20'216	17'267
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	7'264'578	7'524'756	595'100	606'020
Sierre/Montana	1'549'796	1'939'437	147'893	194'325
Martigny	3'945'305	3'557'865	375'768	344'874
Riviera-Chablais	10'397'437	11'440'511	891'457	958'924
Total	67'906'220	60'461'450	3'995'589	3'815'396

L'augmentation des analyses est essentiellement due à la grande quantité de tests Covid-19 effectués par l'Institut en cette période de pandémie. La hausse touche plus

particulièrement les tests pour les clients externes mais également les centres hospitaliers.

Histocytopathologie

Evolution de l'histocytopathologie 2016-2020



La croissance importante du nombre de points malgré une baisse des cas s'explique par des analyses plus complexes. La baisse du nombre de cas totaux est due à la

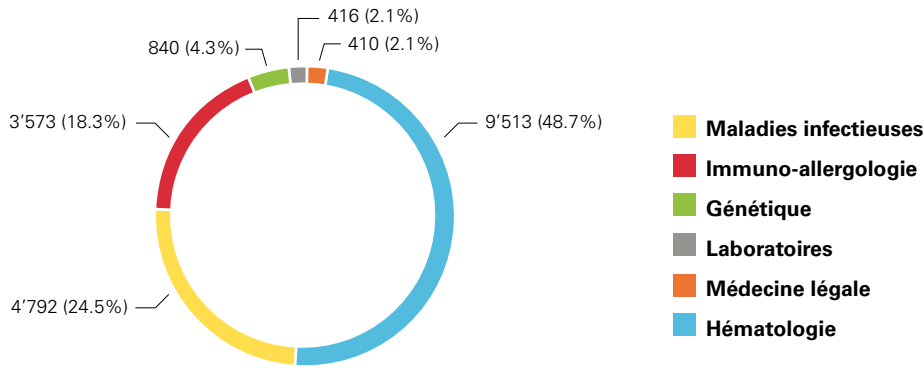
pandémie, en particulier durant le printemps, avec une grosse baisse de l'activité durant cette période.



126

employé·e·s dans les services techniques et logistiques des sites hospitaliers de l'Hôpital du Valais.

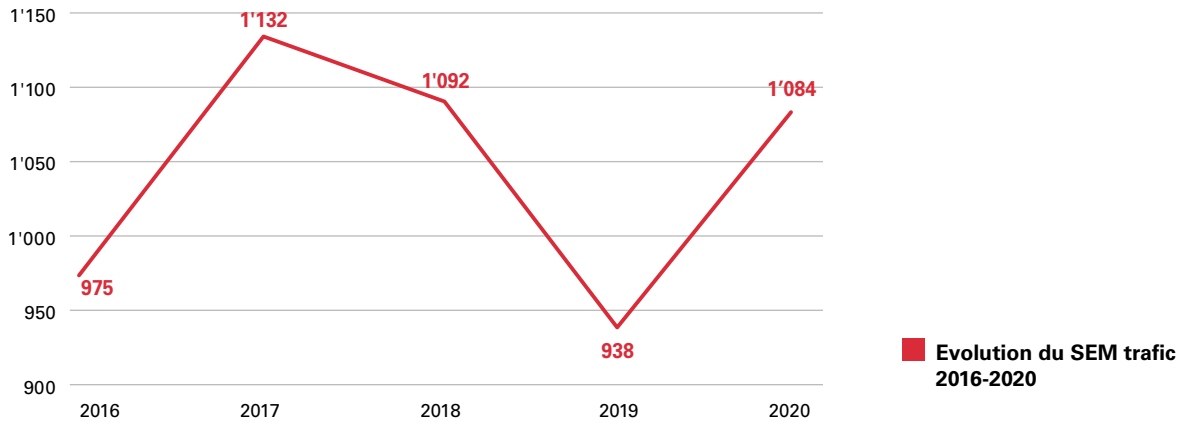
Consultations



Par rapport à l'an passé, forte baisse d'environ 10% des consultations en grande partie pour l'activité de la médecine des voyages (-70%) dans les maladies infectieuses.

L'hématologie et la génétique continuent leur progression malgré une période creuse au printemps durant la pandémie.

Service d'expertises médicales (SEM) trafic

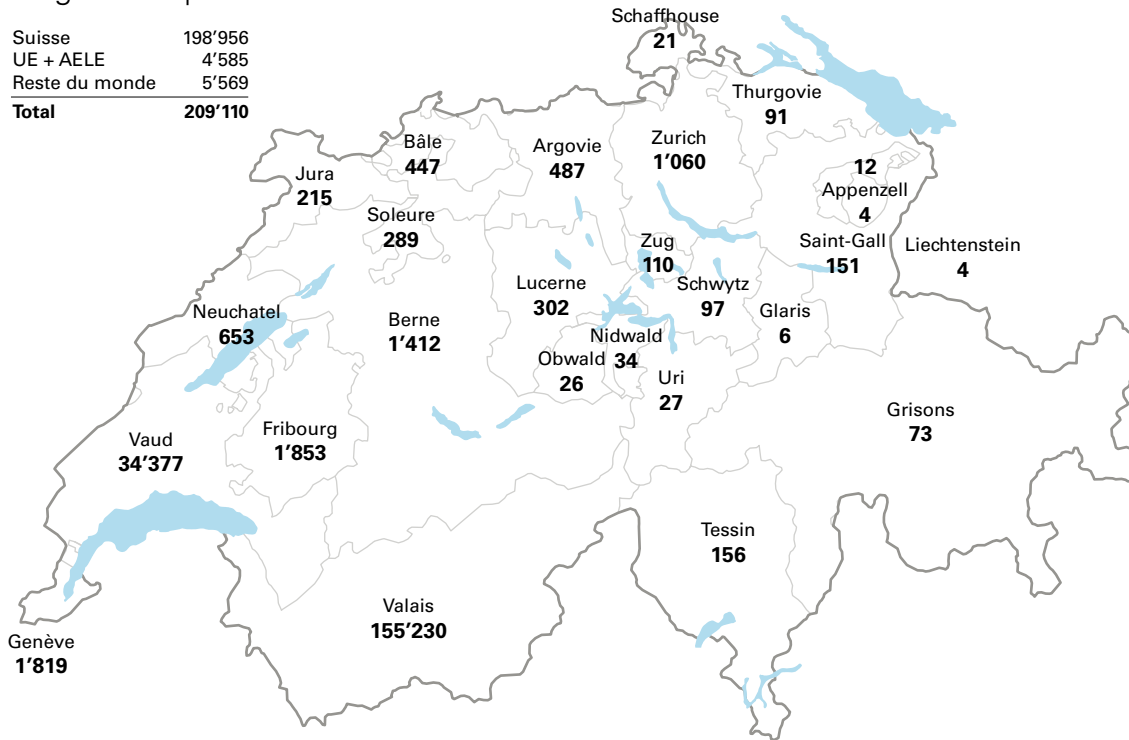


L'évolution des visites fluctue en fonction des mandats du Service cantonal de la circulation routière et de la navigation. L'activité a été soutenue cette année malgré un

arrêt momentané des rendez-vous au printemps durant la pandémie.

Origine des patients

Suisse	198'956
UE + AELE	4'585
Reste du monde	5'569
Total	209'110



L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH relative à la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.

767

médecins à l'Hôpital du Valais
sur l'ensemble du canton.



Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2020
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	629
Centre Hospitalier du Valais Romand	808
Institut Central des Hôpitaux	258'193
Résultat de l'exercice	259'630

Résultat

Le résultat annuel 2020 présente un bénéfice de CHF 259'630, y compris une compensation par l'Etat du Valais.

La situation financière de l'HVS en 2020 a été fortement affaiblie par la pandémie de COVID-19. Sans l'aide de l'Etat du Valais, ce résultat n'aurait pas été possible.

En effet, le manque de recettes dû à une activité en ralentissement et l'augmentation de certaines charges auraient entraîné un résultat fortement négatif pour l'Hôpital. Toutefois, en date du 3 février 2021, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a décidé d'accorder une subvention relative à la compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie.

Grâce à cette subvention (CHF 34.9 millions), le résultat HVS est équilibré et le niveau des recettes d'investissements maintenu.

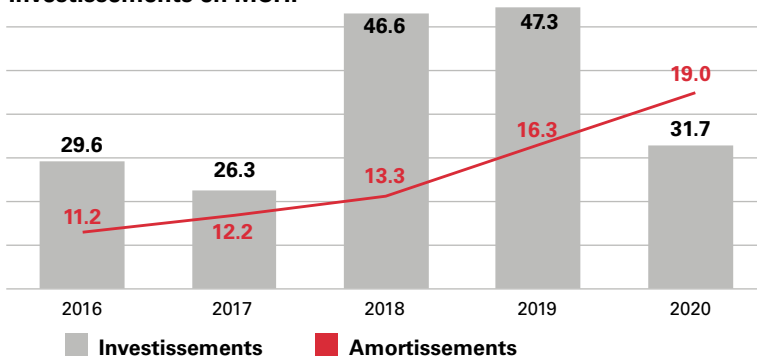
Ainsi l'Hôpital du Valais ne se voit pas péjoré pour les investissements dans les années à venir, notamment pour les agrandissements des hôpitaux de Sion et de Brigue.

Bilan & chiffres clés

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie de COVID-19. Les investissements ont été moins importants que les deux années précédentes. Mais grâce à la décision de l'Etat du Valais en date du 3 février 2021 relatif à la compensation des pertes d'activité et de coûts supplé-

mentaires liés à la pandémie, l'attribution 2020 au fonds de compensation des investissements a pu être maintenue au même niveau que 2019. Le degré d'endettement a, quant à lui, diminué en raison de l'augmentation des fonds propres et de la stabilité des capitaux étrangers.

Investissements en MCHF

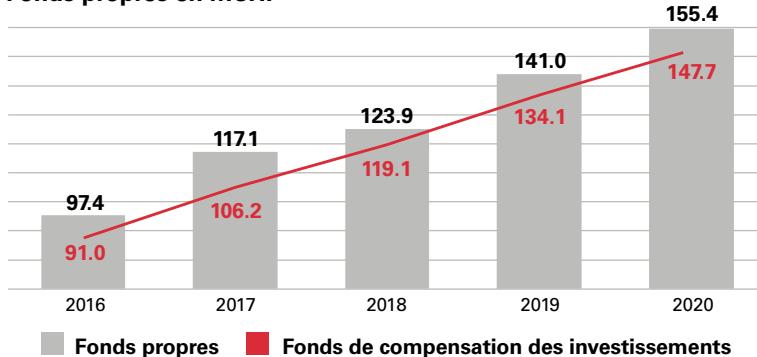


Les investissements en 2020 observent une baisse de CHF 15.6 millions par rapport à 2019. Pour rappel, l'année dernière, les investissements concernant le parking de Sion ont été activés. Concernant les autres investissements stratégiques, l'extension de l'hôpital de Brigue a pris du retard suite à des recours.

Quant aux investissements ordinaires, la pandémie a passablement retardé certains projets.

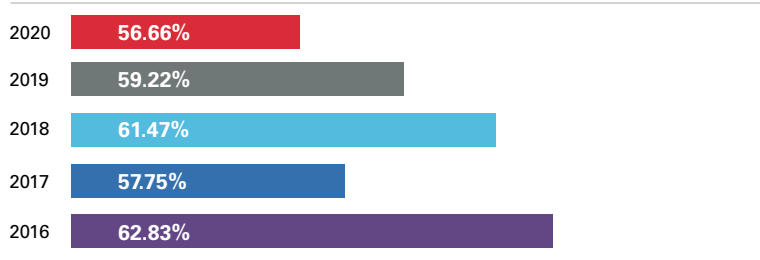
Par ailleurs, les coûts (y compris les amortissements) resteront considérables, avec une tendance à l'augmentation, durant plusieurs années avec les projets d'agrandissement de Sion et de Brigue.

Fonds propres en MCHF



Les fonds propres de l'HVS continuent d'augmenter depuis plusieurs années et également en 2020 aussi grâce à la compensation de l'Etat du Valais.

L'attribution au fonds de compensation des investissements suit la même tendance et atteint désormais les CHF 148 millions, ce qui conforte l'HVS pour ses investissements futurs.

Degré d'endettement HVS

Le degré d'endettement de l'HVS baisse en 2020, ceci s'explique du fait que les fonds propres augmentent de manière conséquente notamment grâce à l'attribution au fonds de compensation des investissements.

Toutefois, et en raison des importants investissements qui vont être consentis au cours des prochaines années, ce ratio va tendre à augmenter.



430

environ 430 médecins assistants
et chefs de clinique en formation
chaque année.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS⁵

	Notes	31.12.2020	31.12.2019
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	1'508'905	2'920'499
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	132'408'723	133'745'196
Autres créances à court terme	3	2'489'363	1'425'726
Stocks et en cours de facturation	4	46'584'294	45'225'322
Actifs de régularisation	5	8'833'356	6'978'801
Total actifs circulants		191'824'641	190'295'545
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	60'607	22'233
Immobilisations corporelles	7	161'185'983	150'111'091
Immobilisations incorporelles	8	5'541'458	5'261'599
Total actifs immobilisés		166'788'049	155'394'923
Total des actifs		358'612'690	345'690'468
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	65'146'814	70'279'378
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	26'201'281	23'578'055
Autres dettes à court terme	11	14'032'539	16'468'612
Passifs de régularisation	12	23'645'303	20'545'153
Provisions à court terme	13	598'829	572'006
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		129'624'767	131'443'204
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	992'768	569'770
Dettes financières à long terme	9	71'800'000	71'800'000
Autres dettes à long terme	15	773'058	892'248
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		73'565'826	73'262'018
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	4'919'453	4'350'454
Fonds de compensation des investissements	17	147'725'692	134'117'471
Réserves provenant de bénéfices cumulés		2'487'322	662'617
Résultat de l'exercice		259'630	1'824'705
TOTAL FONDS PROPRES		155'422'096	140'985'246
TOTAL DES PASSIFS		358'612'690	345'690'468

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux d'une ou deux unités.

⁵ L'EMS Gravelone est sorti du périmètre de consolidation au 1.1.2020.

Fonds propres (en CHF)

	Capital CHF	Réserves des bénéfices CHF	Fonds libres		Total des fonds propres CHF
			Capital des Fonds (note 16) CHF	Fonds de compensation des investissements CHF	
Fonds propres au 01.01.2019	30'000	662'617	4'101'974	119'145'324	123'939'915
Résultat de l'exercice		1'824'705			1'824'705
Autres attributions			248'480	14'972'147	15'220'627
Prélèvement de l'exercice					0
Fonds propres au 31.12.2019	30'000	2'487'322	4'350'454	134'117'471	140'985'247
Résultat de l'exercice		259'630			259'630
Autres attributions			568'999	13'608'221	14'177'219
Prélèvement de l'exercice					0
Fonds propres au 31.12.2020	30'000	2'746'952	4'919'453	147'725'692	155'422'096
Total fonds libres				152'645'144	

Evolution réserves provenant de bénéfices

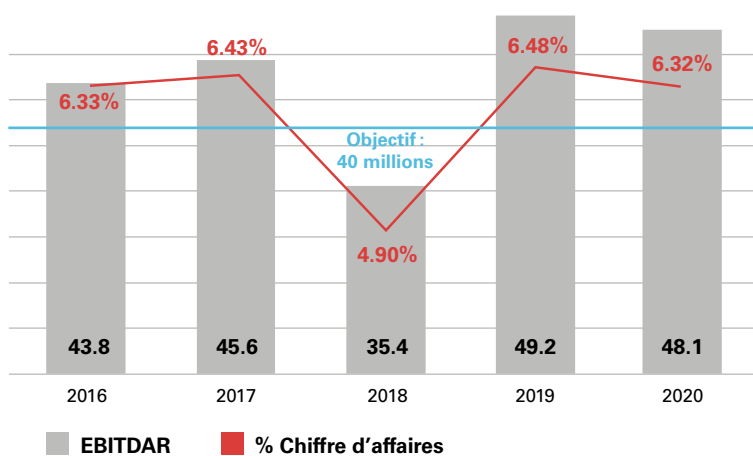
	2020 CHF	2019 CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	2'487'322	662'617
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	259'630	1'824'705
Réserves provenant de bénéfices reportés au 31 décembre	2'746'951	2'487'322

Compte de résultat

La pandémie de Covid-19 a rythmé l'année 2020. L'activité passablement touchée et par conséquent les comptes également, la compensation de l'Etat du Valais a permis à l'HVS

de dégager un EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) ainsi qu'une structure des coûts plus ou moins équivalents à 2019.

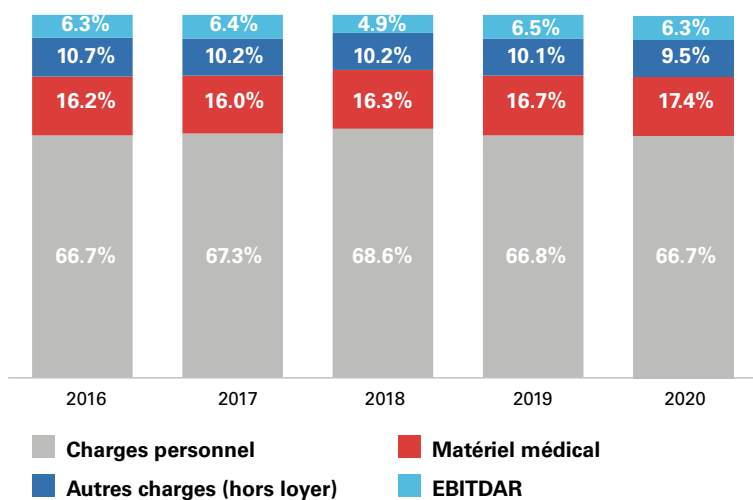
EBITDAR en MCHF



La stabilité de l'EBITDAR est expliquée par la compensation de l'Etat du Valais qui a permis d'équilibrer le résultat HVS. Sans cette aide, la perte de recettes aurait été considérable.

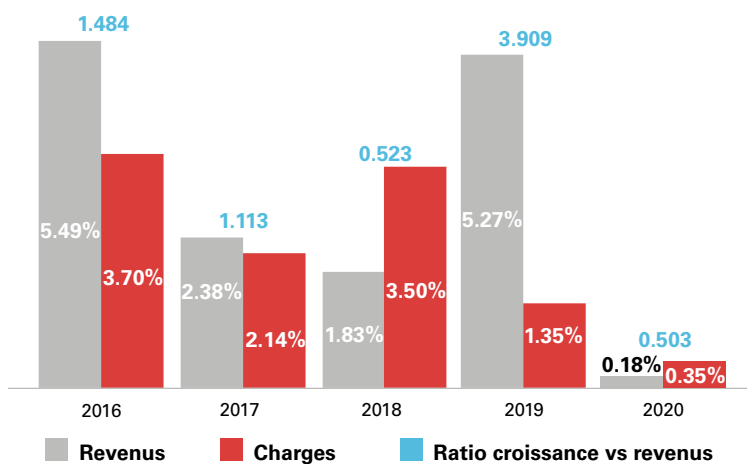
Evolution des coûts

(en % du chiffre d'affaires)



La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2020, le matériel médical a légèrement augmenté, les autres charges ont diminué et les charges de personnel sont restées stables. L'EBITDAR conserve une régularité comme le prouve le graphique précédent.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2016 et 2017, les recettes ont crû de manière plus importante que les charges. En 2018, l'impact de la modification de la structure tarifaire TARMED n'a pas permis de générer une croissance des revenus aussi importante que les années précédentes. En 2019, des revenus conséquents grâce à une activité en hausse et des charges maîtrisées ont permis d'atteindre un ratio de croissance élevé de 3.909. Enfin pour 2020, le taux de croissance reste stable vu que le résultat HVS est proche de 0. La compensation de l'Etat a permis de balancer les charges qui ont légèrement augmenté par rapport à 2019 suite à la pandémie.

Évolution du chiffres d'affaires par secteur hospitalier



Par rapport à l'année dernière, l'ensemble des chiffres d'affaires des secteurs hospitaliers a baissé à l'exception de l'ambulatoire qui a augmenté de 2.7%. Cette situation est due à la pandémie de COVID-19 durant laquelle l'activité élective a été temporairement suspendue.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH et EMS⁶

	Notes	2020 Comptes consolidés	2019 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	681'135'303	709'843'118
Autres produits d'exploitation	19	82'471'610	49'601'815
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	-2'942'807	-121'881
Total produits		760'664'106	759'323'052
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	132'574'637	126'844'470
Charges de personnel	22	507'637'366	506'851'554
Autres charges d'exploitation	23	86'321'077	91'284'267
Total Charges d'exploitation		726'533'080	724'980'292
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		34'131'026	34'342'761
Amortissements sur immobilisations corporelles	24	17'120'611	15'695'214
Amortissements sur immobilisations incorporelles	25	1'872'721	567'865
Total Amortissements		18'993'332	16'263'079
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		15'137'694	18'079'682
Produits financiers	26	22'554	19'735
Charges financières (-)	27	-305'293	-499'338
Résultat financier		-282'739	-479'603
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-895'024	-461'430
Utilisation des fonds affectés	14	472'026	463'395
Résultats des fonds pour les fonds affectés		-422'998	1'965
RÉSULTAT ORDINAIRE		14'431'957	17'602'044
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)	28	0	-556'712
Produits exceptionnels	29	4'893	0
Résultat exceptionnel		4'893	-556'712
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		14'436'849	17'045'332
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-14'944'546	-16'246'065
Utilisation des fonds libres	16/17	767'326	1'025'438
Résultat des fonds libres		-14'177'219	-15'220'627
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		259'630	1'824'705

⁶ L'EMS Gravelone est sorti du périmètre de consolidation au 1.1.2020.

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS

	Notes	2020 CHF	2019 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		259'630	1'824'705
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	17'120'611	15'695'214
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'872'721	567'865
Variation sortie EMS Gravelone	7	-41'261	0
Variation des fonds affectés	14	422'998	-1'965
Variation des fonds libres	16	14'177'219	15'220'627
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	792'219	3'156'415
Variation des stocks et en cours de facturation	4	-1'391'409	1'116'688
Variation des autres créances	3	-21'158	3'095'575
Variation des actifs de régularisation	5	-1'984'396	-53'784
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	2'714'409	-4'171'281
Variation des autres dettes à court terme	11	-2'062'174	-2'408'886
Variation des provisions	13	26'823	-1'224'244
Variation des passifs de régularisation	12	3'734'689	-506'233
Variation des autres dettes à long terme	15	-119'190	-82'192
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		35'501'730	32'228'504
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	-38'374	3'540
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-29'589'808	-46'184'926
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-2'152'578	-1'141'149
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-31'780'761	-47'322'536
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	9	0	30'000'000
Diminution des dettes financières à court terme	9	-5'132'563	-73'150'646
Augmentation des dettes financières à long terme	9	0	57'800'000
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		-5'132'563	14'649'354
Flux de trésorerie		-1'411'594	-444'677
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		2'920'499	3'365'176
Liquidités à la fin de l'exercice		1'508'905	2'920'499
Variation des liquidités		-1'411'594	-444'677

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2020, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Le renouvellement de la certification a eu lieu en 2019 sur la base des comptes 2018.



employé·e·s dans les domaines
médico-thérapeutiques.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, SZO:	100%	-	Intégration globale
<ul style="list-style-type: none"> • Hôpital de Brigue (y c. PZO) • Hôpital de Viège 			
HVS, CHVR:	100%	-	Intégration globale
<ul style="list-style-type: none"> • Hôpital de Sierre • Hôpital de Sion • Hôpital de Martigny • Clinique St-Amé • Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR) • Compagnie des Ambulances 			

L'EMS Gravelone est sorti du périmètre de consolidation au 1.1.2020.
Le Centre Valaisan de Pneumologie (CVP) a été fermé en février 2020.

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissement non consolidé

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité >50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1825 jours (5 ans) : 20 % patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les

aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En raison de la pandémie, un stock de réserve a été constitué (à titre exceptionnel) pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Sur la base d'une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur a été enregistrée.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement

est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation HVS sans EMS	Durée d'utilisation EMS
Biens immobiliers		
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation	Durée d'utilisation
Installations fixes		
Installations d'exploitation générale	20 ans	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans	20 ans
Biens mobiliers		
Mobilier et installations	10 ans	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans	4 ans
Véhicules	5 ans	4 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans	4 ans
Immobilisations médico-techniques		
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans	4 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans	4 ans
Immobilisations informatiques		
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans	4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation estimée avec prudence, généralement sur une période de quatre ans au maximum.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéfice reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014:

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est

reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées de l'État du Valais.



647

personnes travaillent dans
les cuisines, restaurants et cafétérias
de l'Hôpital du Valais.

Note 1	Trésorerie	31.12.2020	31.12.2019
	Caisses	137'077	172'572
	Chèques postaux	125'888	106'160
	Banques	1'245'940	2'641'767
		1'508'905	2'920'499

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2020	31.12.2019
	Débiteurs patients	102'404'681	124'361'894
	Débiteur État du Valais	23'652'481	1'933'160
	Débiteurs facturation non patients	8'834'608	9'943'085
	Ducroire	-2'483'048	-2'492'942
		132'408'723	133'745'196

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal. Au 31.12.2020, ce solde comprend également la participation de l'Etat du VS à la compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette subvention a été enregistrée conformément à la décision du Conseil d'Etat du 3 février 2021. Le règlement de ce solde aura lieu dès que le Grand Conseil aura validé les comptes 2020 de l'HVS. Voir également note 19.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2020	31.12.2019
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'353'017	1'425'726
	Prêts EMS	1'136'345	0
		2'489'363	1'425'726

Au 01.01.2020 l'EMS de Gravelone est sorti du périmètre de consolidation de l'HVS, il est donc considéré comme un tiers et le solde du compte courant est devenu un prêt à court terme remboursable au 31.12.2021 selon convention.

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2020	31.12.2019
	Stocks médicaments	6'005'333	4'537'513
	Stocks matériel médical et implants	11'643'455	12'235'061
	Stocks économats	31'661	80'233
	Stocks magasins centraux	6'653'828	3'049'489
	Stocks produits alimentaires	231'563	223'554
	Stocks combustible	511'168	576'476
	Stocks informatique	82'338	90'982
	Stocks technique	30'207	96'240
	Stocks divers	1'771	0
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	21'392'968	24'335'775
	Etat au 31.12	46'584'294	45'225'322
	Variation de stock	-4'301'779	994'807
	Variation de stock prestations non décomptées	2'942'807	121'881
	Etat au 01.01	45'225'322	46'342'010

La valeur des stocks a augmenté notamment au niveau des stocks de médicaments et magasins centraux. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent une diminution en raison de la pandémie en comparaison avec l'année précédente.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2020	31.12.2019
	Vacances non prises	0	6'158
	Heures supplémentaires	821'902	646'654
	Charges payées d'avance	3'182'054	2'903'803
	Produits à recevoir	4'829'400	3'422'186
		8'833'356	6'978'801

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2020	31.12.2019
	Titres	5'040	5'424
	Prêts « formation » aux collaborateurs	30'255	0
	Autres immobilisations financières	25'312	16'809
		60'607	22'233

En 2020, le compte « Prêts aux collaborateurs » a été créé afin de suivre les dettes relatives aux contrats de formation des collaborateurs sur plusieurs années.

Note 7

Immobilisations corporelles

2019	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	38'476'950	17'523'574	87'966'382	11'569'764	5'400'430	40'009'865	200'946'964
Entrées	45'868	205'186	-	80'000	-	46'904'223	47'235'276
Transfert	27'979'594	3'196'825	15'537'055	904'512	4'364'850	-51'982'836	-
Sorties	-	-	-25'434'015	-706'894	-2'273'344	-	-28'414'253
Etat au 31.12	66'502'412	20'925'585	78'069'422	11'847'381	7'491'936	34'931'252	219'767'988
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	13'156'487	4'757'602	54'588'643	6'400'427	3'160'070	-	82'063'229
Amortissements	1'347'564	909'306	8'784'678	1'582'754	3'070'911	-	15'695'214
Sorties	-	-	-25'121'309	-706'894	-2'273'344	-	-28'101'547
Etat au 31.12	14'504'051	5'666'908	38'252'012	7'276'287	3'957'637	-	69'656'896
Valeur comptable au 31.12	51'998'360	15'258'676	39'817'410	4'571'094	3'534'299	34'931'252	150'111'091
2020							
2020	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	66'502'412	20'925'584	78'069'422	11'847'382	7'491'936	34'931'251	219'767'987
Entrées	0	0	0	0	0	29'589'808	29'589'808
Transfert	7'786'140	1'548'794	9'468'349	961'384	2'244'386	-22'009'052	0
Sortie EMS	-6'871'884	-205'186	-438'344	-782'573	0	0	-8'297'986
Sorties	-1'479'004	-371'635	-5'822'376	-563'381	-916'892	0	-9'153'289
Etat au 31.12	65'937'663	21'897'557	81'277'051	11'462'811	8'819'430	42'512'007	231'906'520
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01	14'504'051	5'666'908	38'252'012	7'276'287	3'957'637	0	69'656'897
Amortissements	3'095'414	1'319'359	9'259'054	1'420'639	2'026'144	0	17'120'611
Sortie EMS	-5'840'669	-4'275	-428'038	-630'700	0	0	-6'903'682
Sorties	-1'479'004	-371'635	-5'822'376	-563'381	-916'892	0	-9'153'289
Etat au 31.12	10'279'793	6'610'357	41'260'652	7'502'845	5'066'890	0	70'720'536
Valeur comptable au 31.12	55'657'870	15'287'201	40'016'399	3'959'966	3'752'540	42'512'007	161'185'983

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

En raison de la sortie de l'EMS Gravelone au 1.1.2020, les immobilisations corporelles ont également été sorties.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2019	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	6'090'219	1'699'720	7'789'939
Entrées	-	1'141'149	1'141'149
Transfert	2'710'997	-2'710'997	-
Sorties	-638'310	-	-638'310
Etat au 31.12	8'162'906	129'872	8'292'778
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'101'624	-	3'101'624
Amortissement	567'865	-	567'865
Sorties	-638'310	-	-638'310
Etat au 31.12	3'031'179	-	3'031'179
Valeur comptable au 31.12	5'131'727	129'872	5'261'599

2020	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	8'162'907	129'872	8'292'779
Entrées	-	2'152'578	2'152'578
Transfert	1'793'368	-1'793'368	-
Sorties	-1'413'081	-	-1'413'081
Etat au 31.12	8'543'194	489'082	9'032'276
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'031'178	-	3'031'178
Amortis.	1'872'721	-	1'872'721
Sorties	-1'413'081	-	-1'413'081
Etat au 31.12	3'490'818	-	3'490'818
Valeur comptable au 31.12	5'052'377	489'082	5'541'458

Note 9 1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2019	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	21'279'378	0	0	21'279'378	0.0% -0.75%
Prêt PRESV	9'000'000	0	0	9'000'000	0.375%
Total à court terme	30'279'378	0	0	30'279'378	
Dettes bancaires à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	0.25% -0.65%
Total à long terme	0	0	14'000'000	14'000'000	

2020	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	5'146'814	0	0	5'146'814	0.0% - 0.75%
Prêt PRESV	20'000'000	0	0	20'000'000	0.375%
Total à court terme	25'146'814	0	0	25'146'814	
Dettes bancaires à long terme	0	0	39'200'000	39'200'000	0.05% - 0.65%
Total à long terme	0	0	39'200'000	39'200'000	

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 14.0 lié à la construction de la stérilisation centrale et celui du parking couvert de Sion pour MCHF 25.2.

Note 9 2) Dettes financières à court / long terme sans intérêts

2019	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme	0	0	57'800'000	57'800'000	0%
Total	40'000'000	0	57'800'000	97'800'000	

2020	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	32'600'000	32'600'000	0%
Total	40'000'000	0	32'600'000	72'600'000	

TOTAL 2019	70'279'378	-	71'800'000	142'079'378	
TOTAL 2020	65'146'814	-	71'800'000	136'946'814	

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc.) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

En 2020, l'emprunt lié au parking couvert de Sion a été consolidé à hauteur de MCHF 25.2 et porte désormais intérêts. Le financement du fonds de roulement et le crédit de construction n'ont pas porté intérêts en 2019 et 2020.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2020	31.12.2019
	Fournisseurs	26'201'281	23'578'055
		26'201'281	23'578'055

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2020	31.12.2019
	Créancier TVA	210'295	180'242
	Acomptes patients	824'325	1'476'066
	Etat du Valais	265'252	600'393
	Assurances sociales et prévoyance	9'479'266	10'638'956
	Créanciers personnel	2'810'655	2'877'267
	Autres créanciers	442'746	695'687
		14'032'539	16'468'612

Les cotisations de décembre 2020 pour la Caisse de compensation du canton du Valais ainsi que l'acompte du 4^e trimestre 2020 de l'impôt à la source ont été versés en janvier 2021.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2020	31.12.2019
	Vacances non prises	7'579'869	5'547'333
	Heures supplémentaires	5'996'462	5'047'488
	Autres charges à payer	8'664'039	8'701'956
	Produits encaissés d'avance	1'404'933	1'248'376
		23'645'303	20'545'153

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2019	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	425'000	1'371'251	1'796'251
	Attribution	450'000	122'006	572'006
	Utilisation		-1'254'048	-1'254'048
	Dissolution	-425'000	-117'203	-542'203
	Etat au 31.12	450'000	122'006	572'006
	Année 2020	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	450'000	122'006	572'006
	Attribution	495'000		495'000
	Utilisation		-18'177	-18'177
	Dissolution	-450'000		-450'000
	Etat au 31.12	495'000	103'829	598'829

En 2018, la provision comprenait principalement (MCHF 1.277) l'application de l'article 13 de la LEIS pour l'année 2016 (un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la subvention pour la prise en charge versée par le Canton du Valais). Cet article a été appliqué pour la première fois lors de l'exercice 2016 (pour l'activité 2015) dans le domaine de l'appareil locomoteur (domaines SPLG). Le montant définitif, pour l'année 2016, a été notifié par le Canton durant l'année 2019 (MCHF 1.254). Par conséquent, la provision a été dissoute en 2019. Pour les années 2017 à 2020, les volumes d'activité arrêtés par le Canton ont été respectés (voir note 34).

Le solde de la provision comprend des procédures juridiques en cours.



910

employé·e·s dans l'administration,
sur un total de 5'502.

Note 14**Fonds affectés**

Désignation	01.01.2019	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2019
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	399'946	461'130	461'128	399'948
Fonds Promotion de la Santé	4'691	0	12	4'679
Fonds Réhabilitat. oncologique	17'098	300	2'255	15'143
Total Fonds affectés DG	421'735	461'430	463'395	419'770
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	150'000
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	0	0	0	0
Fonds Kunst am Bau	0	0	0	0
Total Fonds affectés SZO	0	0	0	0
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	571'735	461'430	463'395	569'770

Désignation	01.01.2020	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2020
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	399'948	471'082	471'084	399'948
Fonds Promotion de la Santé	4'679	0	21	4'658
Fonds Réhabilitat. oncologique	15'143	500	921	14'721
Total Fonds affectés DG	419'770	471'582	472'026	419'326
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	150'000
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	0	323'442	0	323'442
Fonds Kunst am Bau	0	100'000	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	0	423'442	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	569'770	895'024	472'026	992'768

Note 15**Autres dettes à long terme****31.12.2020****31.12.2019**

Autres dettes à long terme		265'928	292'912
Revenus différés		507'130	599'336
		773'058	892'248

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usager) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2021-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2020) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16

Fonds libres

Désignation	01.01.2019	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2019
Direction générale	10'602	10'000	2'082	18'520
Fonds libres - services	10'602	10'000	2'082	18'520
ICH	863'375	252'272	228'030	887'617
Fonds libres - services	521'081	124'268	100'025	545'323
Fonds libres - recherches	342'294	128'005	128'005	342'294
SZO	415'400	162'513	157'107	420'806
Fonds libres - services	415'400	162'513	157'107	420'806
CHVR	2'812'597	849'134	638'220	3'023'511
Fonds libres - services	2'027'089	779'842	548'362	2'258'569
Fonds libres - recherches	785'508	69'291	89'857	764'942
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'101'974	1'273'919	1'025'438	4'350'454

Désignation	01.01.2020	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2020
Direction générale	18'520	267'777	5'100	281'198
Fonds libres - services	18'520	267'777	5'100	281'198
ICH	887'617	206'065	152'693	940'989
Fonds libres - services	545'323	182'959	129'587	598'695
Fonds libres - recherches	342'294	23'107	23'107	342'294
SZO	420'806	198'133	108'606	510'333
Fonds libres - services	420'806	198'133	108'606	510'333
CHVR	3'023'511	697'863	534'442	3'186'933
Fonds libres - services	2'258'569	615'811	455'669	2'418'711
Fonds libres - recherches	764'942	82'052	78'773	768'222
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'350'454	1'369'839	800'841	4'919'453

En 2020, des dons liés au COVID-19 ont été versés par des privés et un fonds y a été dédié (classifié sous Direction générale).

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2020	31.12.2019
	Recettes d'investissements	44'859'076	44'859'119
	Investissement non activables	-550'209	-123'165
	Amortissements	-15'327'626	-13'867'870
	Loyers	-13'052'793	-13'693'287
	Intérêts calculés selon CAE	-2'320'227	-2'202'651
	Attribution au fonds de compensation	13'608'221	14'972'147

	31.12.2020	31.12.2019
Etat au 01.01	134'117'471	119'145'324
Attribution au fonds de compensation	13'608'221	14'972'147
Etat au 31.12	147'725'692	134'117'471

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO).

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2020	31.12.2019
	Recettes assurances et autres garants	426'025'440	443'104'693
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	24'506'553	27'330'541
	Contributions cantonales aux tarifs	209'560'723	222'129'380
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	14'427'833	16'296'638
	Autres prestations aux patients	3'652'608	841'111
	Autres prestations aux patients, part investissements	19'340	18'874
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	2'942'807	121'881
		681'135'303	709'843'118

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2020	31.12.2019
	Produits des loyers	6'411'996	6'717'581
	Produits des loyers, part investissements	216'773	218'431
	Prestations au personnel et tiers	29'381'508	31'315'103
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	877'375	957'377
	Subventions	40'793'933	10'371'747
	Subventions, part investissements	4'790'025	21'576
		82'471'610	49'601'815

En date du 3 février 2021, le Conseil d'Etat du Canton du VS a validé le concept de compensation des pertes d'activité et des coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette décision a, pour conséquence, l'enregistrement d'une subvention de MCHF 34.9. Dans ce montant figure une part d'investissements de MCHF 4.7 qui a été imputée au fonds de compensation des investissements.

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2020	31.12.2019
	Prestations non facturées	-1'772'246	497'472
	Prestations non facturées cas à cheval	-1'170'561	-619'353
		-2'942'807	-121'881

Au 31.12.2020 la variation pour les prestations non facturées et les « cas à cheval » a été forte. La baisse est due à la pandémie, qui a diminué considérablement l'activité au moment du bouclement, c'est-à-dire durant la 2^e vague.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2020	31.12.2019
	Médicaments (y c. produits sanguins)	61'683'303	56'044'223
	Matériel, instruments, implants et textiles	50'522'181	51'660'054
	Films et matériel de photographie	609'872	683'869
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	12'344'857	10'831'905
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	7'414'424	7'624'418
		132'574'637	126'844'470

Note 22	Charges de personnel	31.12.2020	31.12.2019
	Médecins	105'098'563	100'498'407
	Honoraires des médecins	8'865'998	8'965'948
	Personnel soignant	143'719'001	147'077'379
	Personnel médico-technique	40'790'534	40'128'061
	Personnel médico-thérapeutique	15'846'681	15'291'300
	Services sociaux	1'627'733	1'723'624
	Personnel de maison et de cuisine	31'186'133	33'228'493
	Services logistiques et techniques	9'232'631	9'567'022
	Personnel administratif	60'228'970	59'392'896
	Total salaires	416'596'243	415'873'130
	Charges sociales	86'346'229	85'411'186
	Charges du personnel	4'694'894	5'567'239
	Total autres charges du personnel	91'041'123	90'978'425
		507'637'366	506'851'554

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2020	31.12.2019
	Produits alimentaires	8'925'329	11'546'398
	Charges de ménage	6'855'338	7'045'400
	Entretien et réparation	15'400'858	16'169'967
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	6'359'664	5'982'738
	Énergie et eau	5'274'539	5'624'266
	Administration et informatique	14'439'743	14'719'710
	Autres charges liées aux patients	5'027'079	5'404'676
	Autres charges non liées aux patients	9'592'830	9'428'404
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	14'445'698	15'362'708
		86'321'077	91'284'267

La baisse des coûts alimentaires est le résultat de la fermeture des restaurants aux visiteurs pendant plusieurs mois.

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2020	31.12.2019
	Amortissements immobiliers	2'766'217	1'978'038
	Amortissements mobiliers, équipements	14'354'394	13'717'176
		17'120'611	15'695'214

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2020	31.12.2019
	Amortissements mobiliers, équipements	1'872'721	567'865
		1'872'721	567'865

Note 26	Produits financiers	31.12.2020	31.12.2019
	Produits des intérêts de capitaux	12'961	8'985
	Autres produits financiers	9'593	10'750
		22'554	19'735

Note 27	Charges financières	31.12.2020	31.12.2019
	Intérêts à court terme sur c/c	129'292	335'180
	Charges d'intérêts hypothécaires	81'125	59'000
	Frais bancaires et postaux	94'876	105'158
		305'293	499'338

Note 28	Charges exceptionnelles	31.12.2020	31.12.2019
	EMS Gravelone	-	535'449
	Association valaisanne interprétariat communautaire (AVIC)	-	21'263
		-	556'712

Un accord portant sur le transfert de gestion (au 1^{er} janvier 2020) de l'EMS Gravelone a été signé le 21 octobre 2019 entre « Les Pérégrines SA » (nouvelle société d'exploitation), l'association de l'ancien Hôpital de Gravelone des communes des districts Sion-Hérens-Conthey (propriétaire du bâtiment) et l'HVS. Celui-ci a ensuite été validé par le Conseil d'Etat le 18 décembre 2019. Il a été convenu que l'HVS récupère le montant des fonds propres selon CO (code des obligations – comptes statutaires) au 31 décembre 2019 qui correspond à KCHF 117. Par conséquent, la différence entre les fonds propres selon les Swiss GAAP RPC (KCHF 652) et selon CO (KCHF 117) est à charge de l'HVS (diminution des fonds propres HVS lors du transfert). Ce montant représente une charge exceptionnelle au 31 décembre 2019.

Au 01.01.2020, l'EMS est sorti du périmètre de consolidation de l'HVS, le prêt est remboursable au 31.12.2021 (voir note 3).

En 2019, un montant de KCHF 21 a été accordé à l'AVIC (Association valaisanne interprétariat communautaire) dans le cadre d'une reprise TVA relative aux années 2013 à 2018 (l'AVIC a facturé des prestations à l'HVS sans TVA pendant plusieurs années). L'HVS a accepté de prendre ce montant à sa charge afin de soutenir l'association et d'y garantir la survie bien que la reprise de l'AFC ait été adressée à l'AVIC.

Note 29	Produits exceptionnels	31.12.2020	31.12.2019
	Produits exceptionnels	4'893	0
		4'893	0

En 2020, une régularisation du trafic de paiement BVR a engendré un produit exceptionnel.

Note 30	Transactions avec des parties liées	31.12.2020	31.12.2019
	Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.		
		31.12.2020	31.12.2019
	Bilan en CHF		
	Débiteur Etat du Valais	23'652'481	1'933'160
	Créancier Etat VS	-265'252	-600'393
	Prêt Etat VS	-97'800'000	-97'800'000
	Compte de résultat en CHF		
	Contributions cantonales aux tarifs	209'560'723	222'129'380
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	14'427'833	16'296'638
	Recettes assurances et autres garants	-461'751	0
	Autres produits d'exploitation	667'202	591'394
	Subventions mandats SSP	34'082'825	4'073'557
	Correction contributions cantonales exercices antérieurs	414'262	23'223
	Subventions diverses hors SSP	2'090'028	1'594'059
	Subventions corporations, fondations, privé	2'612'908	2'975'316
	Part investissements subventions	4'770'918	5'747

Note 31 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv./ découvert	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019			2020	2019
Institutions de pré- voyance sans excédent de couverture/découvert	0	0	0	0	35'023'135	35'023'135	34'949'341
Total	0	0	0	0	35'023'135	35'023'135	34'949'341

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2020.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2020 d'environ 117% (2019: 114.96%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2020 et 31.12.2019, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de la RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2020 ni au 31.12.2019.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 669'190 au 31.12.2020 (2019 : CHF 1'753'204).

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv./ découvert	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018			2019	2018
Institutions de pré- voyance sans excédent de couverture/découvert	0	0	0	0	34'949'341	34'949'341	34'037'070
Total	0	0	0	0	34'949'341	34'949'341	34'037'070

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2019 de 114.96% (2018: 108.14%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17.1%) n'a pas été constitué au 31.12.2019 et 31.12.2018, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de la RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2019 ni au 31.12.2018.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 1'753'204 au 31.12.2019 (2018 : CHF 1'733'952).

Note 32	Honoraires versés à l'organe de révision	31.12.2020	31.12.2019
	Honoraires versés à l'organe de révision	147'011	147'000
	Honoraires pour autres prestations	0	13'463
		147'011	160'463

Note 33 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 34 **Engagements éventuels**

Planification hospitalière (art. 13 LEIS)

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Au bouclage du 31.12.2020, il n'est pas possible de mesurer avec une assez grande fiabilité (nombre d'hospitalisations hors canton 2020 non-disponible lors du bouclage) le montant de cet éventuel engagement et donc d'enregistrer une éventuelle provision. Toutefois, la crise sanitaire (COVID-19) a provoqué une baisse d'activité générale et aucun dépassement n'est attendu au niveau cantonal pour l'exercice en cours.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

TARMED

En juin 2016, tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED nous obligeant à entreprendre des négociations tarifaires.

Aucun accord n'a pu être trouvé pour 2017. Le CA a donc décidé de demander un tarif d'autorité pour le TARMED.

Le Conseil d'Etat a fixé le 28 novembre 2018 le tarif d'autorité TARMED dès 2017 à 89 ct pour HSK et tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel). Cette fixation fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) de la part de ces deux groupes d'assureurs. Tarifsuisse exige que la valeur soit fixée à 82 ct, soit celle des médecins installés, argumentant principalement que nos données ne sont pas suffisamment fiables et transparentes. HSK demande principalement que la valeur soit fixée à 82 ct, ou subsidiairement à 87 ct, soit la valeur appliquée en 2016. Le Surveillant des prix, qui a un avis consultatif, estime que la valeur de point doit se situer à 78 ct.

La valeur de point 2017 pour le Groupe Mutuel et le Groupe CSS est de 87 ct puisque les conventions n'étaient pas dénoncées.

En date du 20 mars 2019, une convention a été conclue entre l'HVS et le Groupe Mutuel afin de fixer la valeur du point TARMED à 89 ct (contre 87 ct auparavant) dès le 1.1.2018.

Début juin, l'OFSP a pris position sur le recours des assureurs à la demande du TAF. L'OFSP remet en cause la méthodologie de fixation par le Canton et la transparence des données de certains fournisseurs de prestations prises en compte. Il conteste la fixation de la valeur de point à 89 ct, conclut à l'acceptation du recours et renvoie au Conseil d'Etat pour une nouvelle décision.

Les conventions TARMED pour le Groupe Mutuel et le Groupe CSS ont été dénoncées pour fin 2017. En date du 12 juin 2019, le Conseil d'Etat a suspendu la procédure de fixation 2018 en cours jusqu'à ce que le TAF ait statué sur les recours 2017.

Si le TAF devait fixer le tarif à une valeur inférieure à 87 ct, il existerait un engagement éventuel dans les comptes de l'HVS au 31 décembre 2020. Selon les connaissances actuelles, un tel scénario semble peu probable.





5'502

collaboratrices et
collaborateurs travaillent
à l'Hôpital du Valais.

Bilan du CHVR (avant consolidation)

	31.12.2020	31.12.2019
ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	527'808	550'449
Créances résultant de livraisons et de prestations	76'022'185	92'626'550
Autres créances à court terme	124'430	41'805
Stocks et en cours de facturation	28'194'536	30'304'904
Actifs de régularisation	2'788'581	2'430'189
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	107'657'540	125'953'897
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	16'179	16'176
Immobilisations corporelles	100'782'609	87'370'777
Immobilisations incorporelles	382'957	506'014
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	101'181'745	87'892'967
TOTAL DES ACTIFS	208'839'285	213'846'864
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	13'374'716	11'936'719
Autres dettes à court terme	9'146'985	10'488'337
Provisions à court terme	380'000	320'000
Passifs de régularisation	12'997'556	12'059'938
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	35'899'257	34'804'994
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	77'110'883	91'239'032
Autres dettes à long terme	265'928	292'912
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	77'376'811	91'531'944
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'186'933	3'023'511
Fonds de compensation des investissements	92'375'477	85'591'794
Résultat de l'exercice	808	-1'105'379
TOTAL FONDS PROPRES	95'563'217	87'509'926
TOTAL DES PASSIFS	208'839'285	213'846'864

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	234'714	237'995
Créances résultant de livraisons et de prestations	23'530'605	29'470'982
Autres créances à court terme	813'150	724'472
Stocks et en cours de facturation	7'660'176	9'459'059
Actifs de régularisation	814'789	414'857
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	33'053'433	40'307'365
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	1'294'796	0
Immobilisations corporelles	30'176'538	29'504'895
Immobilisations incorporelles	201'884	241'840
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	31'673'219	29'746'735
TOTAL DES ACTIFS	64'726'653	70'054'100
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'887'247	3'417'765
Autres dettes à court terme	1'515'749	2'306'050
Provisions à court terme	115'000	148'177
Passifs de régularisation	3'924'037	3'657'047
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	8'442'033	9'529'039
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	423'442	8'677'034
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	423'442	8'677'034
FONDS PROPRES		
Fonds libres	510'333	420'806
Fonds compensation des investissements	55'350'215	48'525'676
Résultat de l'exercice	629	2'901'544
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	55'861'177	51'848'027
TOTAL DES PASSIFS	64'726'653	70'054'100

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	722'527	1'945'664
Créances résultant de livraisons et de prestations	9'525'078	9'328'630
Autres créances à court terme	14'980	16'971
Stocks et en cours de facturation	10'775'377	5'428'921
Actifs de régularisation	2'959'500	1'656'631
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	23'997'463	18'376'816
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	5'673	6'057
Immobilisations corporelles	24'807'888	26'424'572
Immobilisations incorporelles	294'548	379'004
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	25'108'109	26'809'634
TOTAL DES ACTIFS	49'105'572	45'186'450
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9'530'652	8'049'636
Autres dettes à court terme	274'664	613'300
Passifs de régularisation	6'131'018	3'265'750
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	15'936'333	11'928'686
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	150'000	150'000
Dettes financières à long terme portant intérêts	24'509'100	24'816'986
Revenu différé	507'130	599'336
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	25'166'230	25'566'322
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	940'989	887'617
Réserves provenant de bénéfices cumulés	6'773'826	6'500'274
Résultat de l'exercice	258'193	273'551
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	8'003'008	7'691'443
TOTAL DES PASSIFS	49'105'572	45'186'450

Comptes par centre

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2020	2019
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	304'433'671	312'685'109
Contributions cantonales aux tarifs	162'040'546	172'969'949
Diverses recettes	21'955'893	22'116'155
Subventions diverses	36'174'830	5'295'684
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-2'908'853	1'992'971
TOTAL PRODUITS	521'696'088	515'059'868
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	105'049'831	100'893'800
Charges de personnel	326'149'287	322'931'008
Autres charges d'exploitation	73'987'449	77'234'194
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	505'186'567	501'059'001
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	16'509'520	14'000'866
Amortissements sur immobilisations corporelles	9'280'663	6'725'137
Amortissements sur immobilisations incorporelles	123'058	87'075
TOTAL AMORTISSEMENTS	9'403'721	6'812'211
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	7'105'799	7'188'655
Produits financiers	3'734	4'765
Charges financières (-)	-166'514	-329'838
RÉSULTAT FINANCIER	-162'780	-325'073
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	6'943'019	6'863'582
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	-21'263
Produits exceptionnels	4'893	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4'893	-21'263
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	6'947'912	6'842'318
Attribution aux fonds libres (-)	-673'517	-849'134
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁷	-6'783'682	-7'736'784
Utilisation des fonds libres	510'095	638'220
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-6'947'104	-7'947'698
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	808	-1'105'379

Note:

⁷ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2020	2019
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	113'009'052	115'033'580
Contributions cantonales aux tarifs	61'860'343	62'934'640
Diverses recettes	8'454'688	8'509'225
Subventions diverses	5'612'157	1'470'941
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-1'214'483	-1'366'310
TOTAL PRODUITS	187'721'756	186'582'076
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	39'702'400	37'861'855
Charges de personnel	111'243'502	109'753'568
Autres charges d'exploitation	26'420'298	25'888'523
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	177'366'199	173'503'946
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	10'355'557	13'078'130
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'917'916	2'871'020
Amortissements sur immobilisations incorporelles	90'703	37'743
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'008'619	2'908'764
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	7'346'938	10'169'366
Produits financiers	4'524	5'598
Charges financières (-)	-13'325	-32'651
RÉSULTAT FINANCIER	-8'801	-27'053
Attribution aux fonds affectés (-)	-423'442	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	-423'442	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	6'914'695	10'142'313
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	6'914'695	10'142'313
Attribution des fonds libres (-)	-196'681	-162'513
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁸	-6'824'539	-7'235'363
Utilisation des fonds libres	107'154	157'107
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-6'914'066	-7'240'768
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	629	2'901'544

Notes:

⁸ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2020	2019
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	143'490'813	133'440'364
Autres produits d'exploitation	7'584'123	6'389'165
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	1'226'325	-748'542
TOTAL PRODUITS	152'301'261	139'080'987
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	80'044'484	69'783'438
Charges de personnel	51'242'049	49'313'083
Autres charges d'exploitation	17'463'161	16'541'652
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	148'749'694	135'638'174
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'551'567	3'442'814
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'978'702	2'896'748
Amortissements sur immobilisations incorporelles	145'284	126'776
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'123'985	3'023'525
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	427'582	419'289
Produits financiers	8'699	9'372
Charges financières (-)	-124'716	-130'867
RÉSULTAT FINANCIER	-116'017	-121'495
Attribution des fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	311'565	297'794
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RESULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	311'565	297'794
Attribution des fonds libres (-)	-203'449	-252'272
Utilisation des fonds libres	150'077	228'030
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-53'372	-24'243
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	258'193	273'551



L'Hôpital du Valais, ses collaboratrices et collaborateurs, ont été touchés de plein fouet par l'épidémie de coronavirus.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2020	2019
Médecins	626.11	608.32
Personnel soignant	1'565.17	1'574.04
Personnel médico-technique	445.77	441.40
Personnel médico-thérapeutique	170.07	164.86
Services sociaux	16.46	15.12
Personnel de maison et de cuisine	462.11	476.15
Services logistiques et techniques	101.62	100.69
Personnel administratif	628.15	620.99
Total	4'015.46⁹	4'001.56

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions

d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2020	2019
Centre Hospitalier du Haut-Valais	856.38	853.58
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'614.04	2'617.86
Institut Central des Hôpitaux	405.48	391.79
Centre de Services	108.60	108.17
Direction générale	30.96	30.16
Total	4'015.46	4'001.56

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2020	2019
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'208	1'176
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'575	3'577
Institut Central des Hôpitaux	550	534
Centre de Services	131	133
Direction générale	56	56
Total¹⁰	5'502	5'458

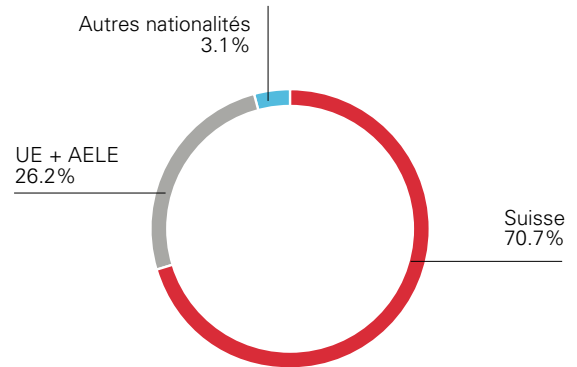
⁹ Dans le total sont compris 18 EPT en heures supplémentaires pour 2020 (2019: 17).

¹⁰ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2020		2019	
Suisse	3'888	70.7%	3'858	70.7%
UE + AELE	1'442	26.2%	1'424	26.1%
Autres nationalités	172	3.1%	176	3.2%
Total	5'502	100.0%	5'458	100.0%

Globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.

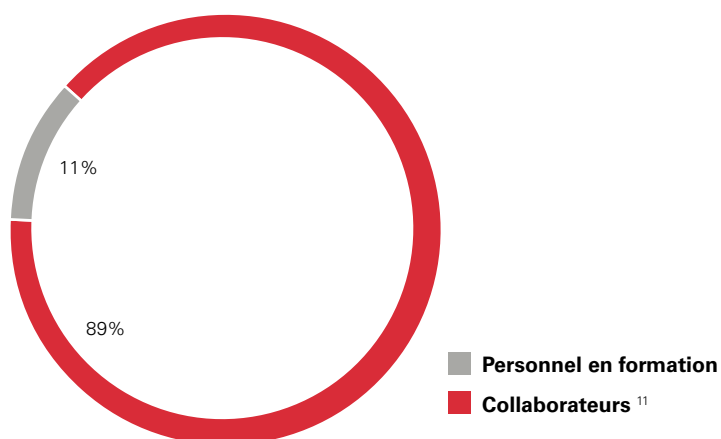


Taux de rotation du personnel

	2020	2019
Médecins	11.69%	10.69%
Personnel soignant	9.22%	8.47%
Personnel médico-technique	6.30%	6.57%
Personnel médico-thérapeutique	15.04%	12.55%
Services sociaux	10.00%	8.82%
Personnel de maison et de cuisine	4.80%	5.29%
Services logistiques et techniques	8.04%	6.09%
Personnel administratif	9.32%	9.16%
Total	8.86%	8.34%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

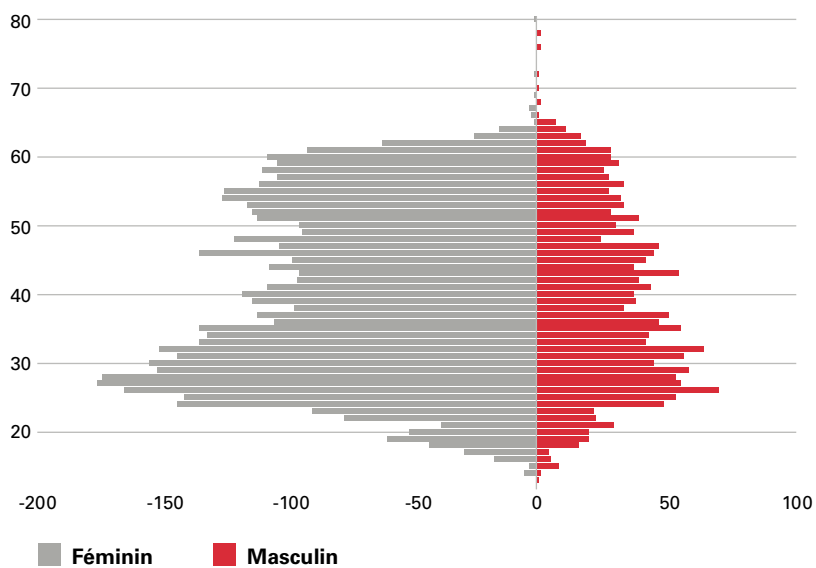
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

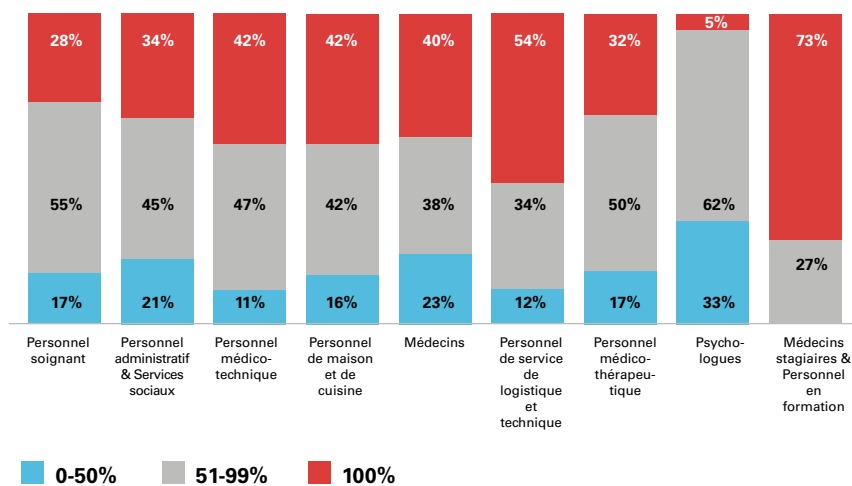
Pyramide des âges



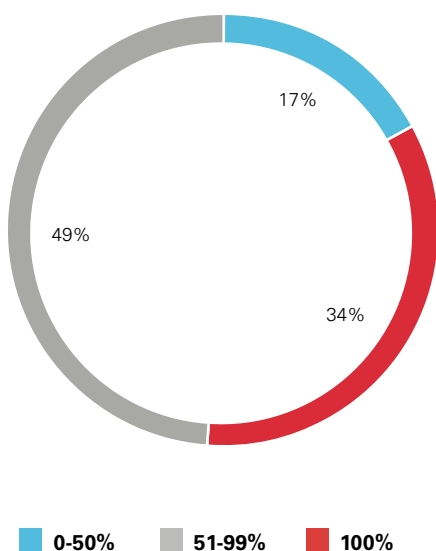
La pyramide des âges comprend tous les collaborateurs¹¹ au sein de l'HVS.

¹¹ Le terme collaborateurs comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que ceux avec un CDD et un CDI).

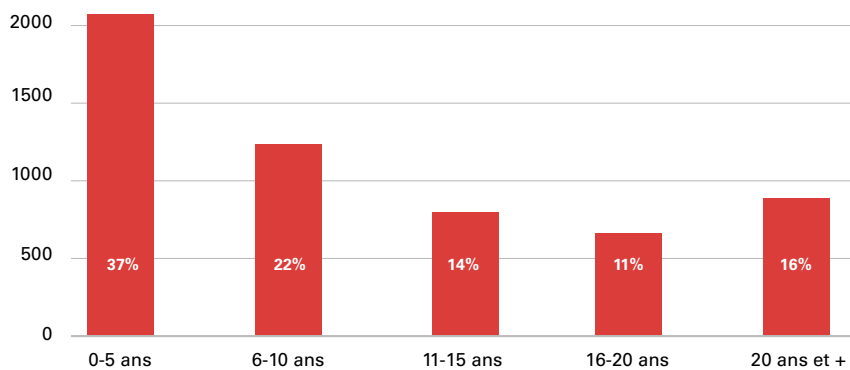
Répartition des taux d'activité



Répartition totale des taux d'activité



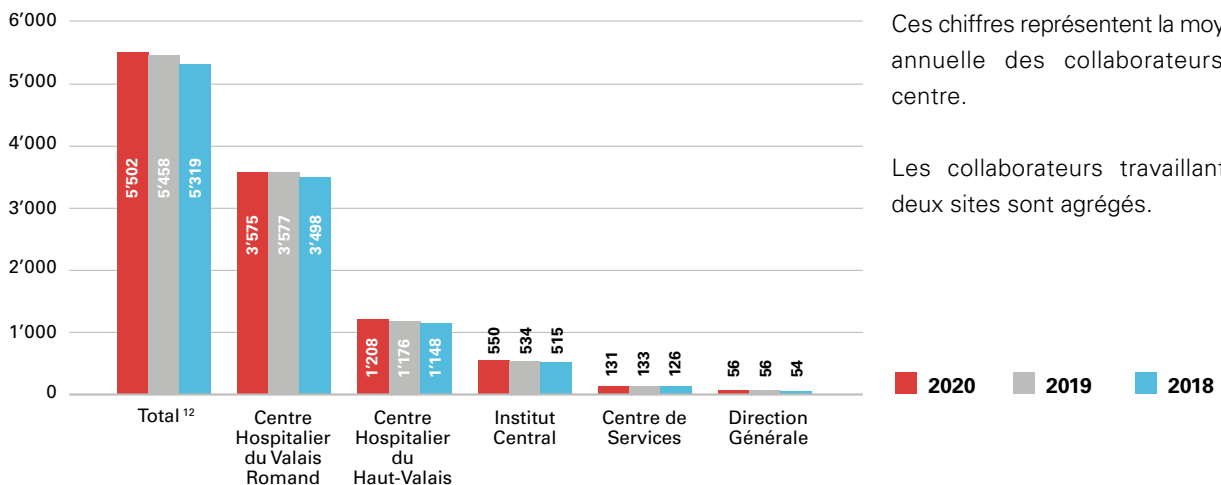
Taux de fidélisation des employés, -ées CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés, de l'HVS considérés comme interne et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Par rapport à l'année dernière, les chiffres de 2020 sont restés plus ou moins équivalents avec de légères variations de plus ou moins 1% par catégorie.

Evolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹² Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.



38'800

séjours hospitaliers.

Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration



Prof. Dominique Arlettaz
Président
(jusqu'au 28.02.2021)
Lausanne



M. Pascal Strupler
Président
(dès le 01.03.2021)
Berne



Verena Sarbach-Bodenmüller
Vice-présidente
Viège



Alain de Preux
Membre
Veyras



Dr Roman Kuonen
Membre
Loèche



Dr Josy-Philippe Cornut
Membre
Evionnaz



Me Mylène Cina
Membre
Sierre



Bernard Monnet
Membre
Martigny

Direction générale



Prof. Eric Bonvin
Directeur général



M. Frédéric Fragnière
Secrétaire général



Etienne Caloz
Directeur du Centre
Hospitalier du Valais
Romand



Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre
Hospitalier du Haut-
Valais



Dr Pierre Turini
Médecin-directeur de
l'Institut Central des
Hôpitaux



Thomas Werlen
Directeur Finances &
Centre de Services



Prof. Redouane Bouali
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Valais Romand



Dr Reinhard Zenhäusern
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Haut-Valais



Hélène Hertzog
Directrice des soins
du Centre Hospitalier
du Valais Romand



Killian Ambord
directeur des soins
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais

Conseil d'administration



M. Bernard Monnet, M. Alain de Preux, Me Mylène Cina, M. Pascal Strupler, président,
Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente, Dr Roman Kuonen, Dr Josy-Philippe Cornut
(de gauche à droite).

État-major de la Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais
- M. Jean Perrenoud, documentaliste

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- M. Etienne Caloz, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Dominik Lorenz, chef des ressources humaines (dès le 1^{er} mars 2021)

Direction de l'Institut Central des Hôpitaux

- Dr Pierre Turini, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Dr Michel Rossier, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe du service des ressources humaines
- M. Julien Droz, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Florence Payet, cheffe du service controlling & Data Management
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- Prof. Dominique Arlettaz, président (jusqu'au 28.02.2021)
- M. Pascal Strupler, président (dès le 01.03.2021)
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Arnaud Violland, membre



Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, Sion à l'attention du Conseil d'Etat du Canton du Valais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et l'annexe (pages 30 à 61 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration de l'HVS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

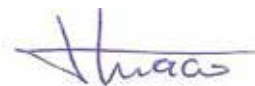
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'HVS du 1^{er} octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'HVS par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

APROA AG



Pierre-Alain Kummer
Expert-réviseur agréé

Simon Imhasly
Expert-réviseur agréé

Sion, le 9 mars 2021



